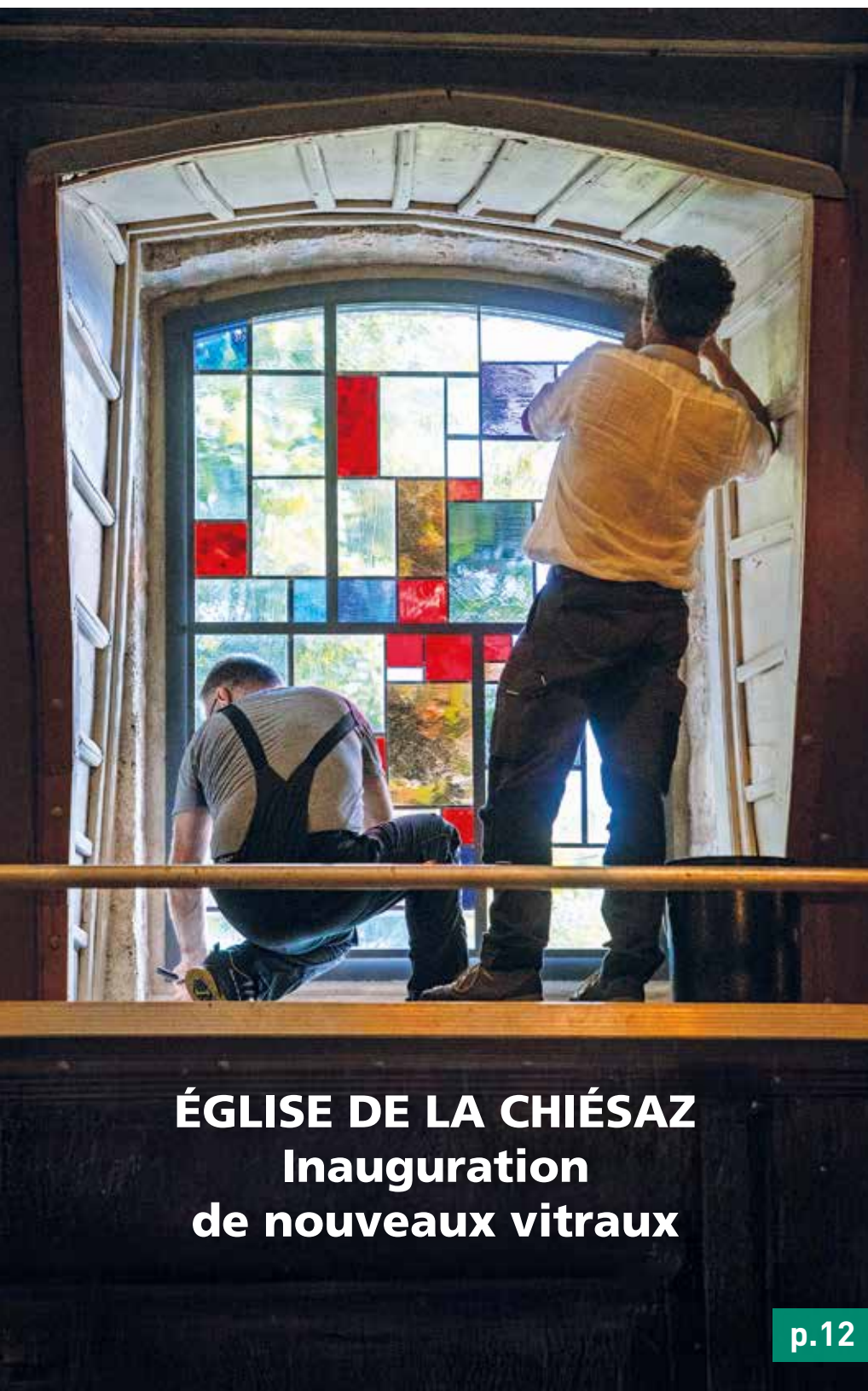




COMMune INFO



ÉGLISE DE LA CHIÉSAZ Inauguration de nouveaux vitraux

p.12



p.04

TRAVAUX

Focus sur la 4^{ème} étape des travaux pour le réaménagement de la traversée du village de St-Légier-La Chiésaz, débutée le 29 septembre.



p.20

LA VOIX DES JEUNES

Une nouvelle rubrique pour découvrir des idées, initiatives et projets de jeunes de Blonay – Saint-Légier, relayés par leurs soins.



p.24

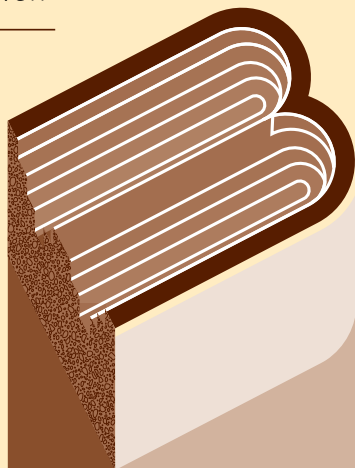
MUSIQUE

L'association Akordiono a fêté ses 10 ans en grande pompe, avec, en plus de sa soirée d'anniversaire, une participation au Kiosque à Musiques de la RTS.

BARBEY FRÈRES SA

MAÎTRISE FÉDÉRALE
MAÇONNERIE - GÉNIE CIVILE - BÉTON ARMÉ
TRANSFORMATION - RÉNOVATION

ROUTE DE FENIL 56
1809 FENIL-SUR-CORSIER
TÉL. 021 921 39 43
info@barbeyfreres.ch



* **Démarquez-vous**
comme le chat noir
dans ce café !



www.betscharthomas.ch
hello@betscharthomas.ch
Ch. de Grandchamp 6
1806 St-Légier-La Chiésaz

Identité visuelle / Affiche

Edition / Flyer / Webdesign

Caractères personnalisés

125 ans | RAIFFEISEN



125 ans – 125 expériences.

A l'occasion de notre 125^e anniversaire, nous offrons plus de 125 expériences à nos sociétaires: découvrez la Suisse et bénéficiez de conditions préférentielles pour des nuitées à l'hôtel, les loisirs et les transports publics. Profitez d'offres phares pour chaque saison avec 50% de rabais.

Discutez l'offre et profitez-en: raiffeisen.ch/125-experiences



FIDUCIAIRE Olivier VODOZ

Comptabilité - TVA - Salaires
Fiscalité - Succession

fiduciaire@ovodoz.com

Rte Industrielle 1
1806 St-Légier

T 021 944 97 18
F 021 944 97 19
N 079 455 27 24



Eveil parent-bébé



Aquagym



Natation



Aquaphobie

www.aquadelfinee.ch
St-Légier, La Tour-de-Peilz et Lausanne

CHORALE
de Saint-Légier

Soirées annuelles
2025

GOLDMAN
chanté

vendredi 14 novembre 20 H
dimanche 16 novembre 16 H 15

Grande salle
de St-Légier

RÉSERVATION www.chorale-st-legier.ch



Vive l'automne

Chères citoyennes, chers citoyens,

L'automne pare notre Commune de ses plus belles couleurs. Quelle meilleure occasion y-a-t-il pour parcourir les rues de nos villages et, peut-être, pour les plus observateurs d'entre vous, découvrir quel bâtiment se cache derrière notre photo-mystère (voir concours en page 11) ?

Une fois arrivés à St-Légier-La Chiésaz, n'hésitez pas à vous arrêter à l'église de La Chiésaz. Vous pourrez y admirer les cinq nouveaux vitraux offerts par Marguerite Colombo, une généreuse paroissienne. Une inauguration officielle est par ailleurs prévue le 2 novembre, à laquelle vous êtes toutes et tous chaleureusement conviés.

Dans ce numéro également, nous évoquerons les travaux en lien avec la traversée de St-Légier-La Chiésaz. Une quatrième étape qui engendre, certes, quelques désagréments pour les automobilistes, mais qui vise notamment à remplacer les conduites souterraines, devenues obsolètes, et à améliorer l'éclairage de la zone et la sécurité des piétons.

Nous avons également souhaité revenir en images sur certains des nombreux événements qui ont eu lieu dernièrement sur notre Commune, signe de la grande diversité et du dynamisme des sociétés et associations locales présentes sur notre territoire communal : réception des nouveaux habitants, festival 2en1 ou cinéma en plein air pour ne citer qu'eux. Un grand bravo à toutes les personnes qui s'investissent au travers de ces manifestations.

Un dernier mot enfin pour souligner l'arrivée d'une nouvelle rubrique : La Voix des Jeunes, dont le but est de rendre plus visible les projets et idées des jeunes de Blonay – Saint-Légier, en collaboration avec notre travailleuse sociale de proximité Virginie Thurre.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce journal, qu'il vous invite à participer pleinement à la vie locale et à savourer ce que notre Commune a de meilleur à offrir.

Alain Bovay, syndic

SOMMAIRE

06 | AUTORITÉS

Le rôle du Conseil communal décrypté

09 | SITE DE BAHYSE

Une étape importante est franchie

15 | ARCHIVES

Focus sur l'église de La Chiésaz

18 | JARDINAGE

De bons conseils à l'arrivée de l'hiver

21 | DÉLICES BLONAY

Une 1^{ère} édition très réussie

25 | LOISIRS

Jouer à Questions pour un champion

27 | TROC DE BLONAY

Rendez-vous le 8 novembre

33 | LUNETTERIE

Une décennie déjà....

34 | AGENDA

Les événements de notre Commune

IMPRESSUM

Éditeur // Commune de Blonay – Saint-Légier, en collaboration avec le GCAB et le GCAS

Rédaction et supervision // Marlène Nerini, mncommunication.ch

Ont collaboré à ce numéro // Sandra Culand, Laurent de Senarclens, David Rouge, Julien Richard

Graphisme et mise en page // Marianne Jaquet, St-Légier, nectardesign.ch

Impression // Imprimerie Mury Blonay, mury.ch

Photo de couverture // Laurent de Senarclens

Tirage // 6'000 ex. **Publicité** // pub@comm-une-info.ch

Les articles et annonces « commerçants » figurant à l'intérieur de la publication sont exclusivement réservés aux membres du GCAB et du GCAS.

Les automobilistes devront prendre leur mal en patience...

La quatrième étape des travaux en lien avec le réaménagement de la traversée du village de St-Légier-La Chiésaz a débuté le 29 septembre dernier. Une étape qui durera près de 15 mois. Passage en revue des interventions prévues jusqu'à juin 2026.  Service de l'urbanisme et des travaux



Difficile de l'ignorer lorsqu'on habite la Commune... En raison du démarrage du chantier le 29 septembre dernier, le tronçon situé entre le giratoire de La Chiésaz et le bâtiment de la route des Deux-Villages 76 est fermé à toute circulation routière et



Tuyau qui servait à la distribution d'eau, découvert lors de la phase actuelle du chantier.

cela, jusqu'au 19 décembre prochain. « C'est une phase durant laquelle nous procédons à d'importants travaux souterrains : le remplacement de la conduite d'eau potable, la mise en séparatif des eaux claires et des eaux usées, la pose de conduites pour les services industriels, ainsi que pour les télécommunications », détaille Roan Vallat, chef du Service de l'urbanisme et des travaux. Le peu d'espace à disposition pour effectuer ces interventions rendait impossible le maintien de la circulation routière. Une déviation dans les deux sens a ainsi été instaurée via le chemin des Boulingrins et la route de Vevey pour les automobilistes. L'accès piéton est, lui, maintenu. Concernant les écoles, des aménagements ont été mis en place afin d'assurer le transport des écoliers dans les meilleures conditions tout au long du chantier.

Commerces toujours ouverts

En plus d'un tout-ménage distribué à l'ensemble de la population en septembre dernier, des rencontres ont été mises sur pied avec les riverains et les commerçants-artisans concernés, de manière à limiter autant que possible les nuisances liées aux travaux. « Ces rencontres ont été très constructives, se réjouit le chef de service. Nous avons pu trouver

des solutions adaptées à chaque situation et à chaque besoin ». Pour rappel, tous les commerçants, artisans et restaurateurs de St-Légier-La Chiésaz sont ouverts pendant la durée des travaux, qu'ils soient impactés ou non par le chantier. Pour faciliter l'accès à ces derniers, une signalétique spécifique « La Chiésaz » a par ailleurs été aménagée par la Commune, laquelle guide les automobilistes jusqu'au parking le plus proche des commerces.

Circulation unidirectionnelle dès le 12 janvier

Le trafic reprendra normalement durant les vacances de Noël avant la mise en place de nouvelles restrictions dès le 12 janvier. La circulation routière sera toujours autorisée sur le tronçon mais en unidirectionnel et dans le sens montant, de St-Légier - La Chiésaz en direction de Blonay. « Dès le mois de janvier de l'année prochaine, la compagnie du MOB effectuera des travaux sur les rails du train et remplacera ses convois nocturnes par un service de bus. C'est pour assurer la circulation de ces véhicules de ligne que nous rouvrirons partiellement la route à partir de cette date », poursuit Roan Vallat. Des feux de signalisation seront par ailleurs installés à chaque extrémité du

ROBERT ULDRY
SANITAIRE
CHAUFFAGE
ROBERTULDRY.CH



www.lespleiades.ch/essp

recherche

pour la saison 2025-26

monitrices / moniteurs
et
accompagnatrices / accompagnateurs

ESSSP | Ecole Suisse de Ski et de Snowboard

Les Pléiades

079 214 29 19
YVES GRÜNDISCH | DIRECTEUR

tronçon, lesquels s'enclencheront la nuit lors du passage desdits bus, de manière à réguler le trafic.

Plus de sécurité pour les piétons

Outre les travaux souterrains, le chantier comprendra la pose d'un nouveau revêtement, l'élargissement des trottoirs - lesquels seront pavés jusqu'à la limite du hameau de La Chiésaz - ainsi que diverses interventions pour améliorer la sécurité des piétons. De nouveaux arbres seront également plantés aux abords du giratoire et devant la grande salle dans une logique de durabilité. L'éclairage public sera remplacé et modernisé grâce à l'installation de luminaires LED, avec possibilité d'intégrer un système de télégestion (éclairage à la carte). Dès le mois de juin 2026, les travaux se déplaceront dans le secteur compris entre le carrefour du chemin de l'Église et la route des Deux-Villages et le carrefour du chemin du Ressay et de la route des Deux-Villages. La fin de cette quatrième étape est agendée à décembre 2026. Coût total : près de 3'780'000 francs.



Toutes les dates annoncées sont issues d'une planification générale intentionnelle élaborée au début des travaux et sont susceptibles d'évoluer au fur et à mesure de l'avancée de ceux-ci.

À BLONAY

Sur le Crêt : les travaux spéciaux et de terrassement sont terminés depuis fin août dernier, laissant place à la construction du gros œuvre (garage et immeuble). Fin prévue de cette étape : été 2026.

À ST-LÉGIER - LA CHIÉSAZ

Construction d'un parc public et espace intergénérationnel à proximité de l'église, du Home Salem et du parking. Date de fin des travaux : printemps 2026.

Route des Deux-Villages 21 : réalisation d'un cheminement pour la mobilité douce avec ascenseur et agrandissement du parking. Début des travaux : cet automne.

Retrouvez toute l'actualité et le détail des travaux sur Blonay - Saint-Légier en scannant le QR-code ci-contre ou en vous rendant sur le site: blonay-saint-legier.ch/travaux.



Importantes coupes de bois

La Commune réalisera d'importants travaux forestiers jusqu'au mois de mars de l'année prochaine.

Débutées le 1^{er} septembre dernier, ces interventions, pilotées par le Service des forêts, ont plusieurs buts. Elles permettent :

- de renouveler les arbres et favoriser la croissance des plus jeunes sujets
- de produire un matériau local de qualité
- de prévenir les risques liés aux dangers naturels
- d'éviter les risques de maladies
- d'assurer l'entretien des chemins de randonnée et des routes
- de garantir la sécurité des promeneurs.

Durant les périodes d'intervention, certaines routes communales et itinéraires de randonnée seront ainsi fermés ou partiellement inaccessibles. Parmi eux, signalons :

- Le chemin des Trois Ponts, fermé jusqu'au 7 novembre.
- La route des Guedères, fermée jusqu'au 7 novembre.

Vigilance souhaitée

Le Service des forêts lance un appel à la vigilance. Pour votre sécurité, respectez strictement la signalisation sur le site, ne franchissez pas les sentiers ou routes fermés temporairement tout au long des travaux. Restez vigilants dans les secteurs forestiers en activité.

Retrouvez la localisation des zones concernées par les coupes de bois au moyen du QR-Code ou du site internet ci-dessous :



blonay-saint-legier.ch/coupes-de-bois

Mais que fait un conseiller communal ?

Nous l'évoquions dans l'édition du mois de septembre, les élections communales vaudoises approchent à grands pas. Au printemps prochain, les citoyens éliront les membres de la Municipalité (exécutif) et du Conseil communal (législatif). L'occasion de s'arrêter plus en détail sur le fonctionnement de ce dernier.



Le Conseil communal, ou Conseil général dans les petites communes de moins de 1'000 habitants, constitue le parlement local des communes du canton de Vaud. Composé de citoyennes et citoyens élus, il se réunit pour débattre, amender et voter les grandes décisions qui structurent la vie de la commune,

tels que les projets d'aménagement du territoire, le budget, les comptes, certains règlements ou encore l'arrêté d'imposition. Être conseiller ou conseillère, cela veut dire participer aux séances (une dizaine par année pour Blonay – Saint-Légier), analyser les dossiers à l'ordre du jour, siéger en commission, poser des questions, parfois proposer des modifications et surtout se prononcer sur les sujets majeurs. C'est cette implication qui permet d'assurer un débat public transparent et de servir l'intérêt collectif.

Les compétences du Conseil communal

Deux compétences essentielles sont du ressort du législatif : la compétence financière et la compétence réglementaire. En d'autres termes, le Conseil communal contrôle et adopte le budget, il surveille les comptes, vote les crédits d'investissement et peut, par ses décisions, empêcher ou permettre la réalisation de projets. Il définit également le cadre légal et fiscal de la commune en adoptant les règlements, en fixant les taxes et subventions, et en déterminant comment sont utilisées les recettes. Par ses interventions, le législatif oriente la politique communale, valide ou refuse les projets de la Municipalité (préavis), et participe ainsi au développement et à la gestion du patrimoine communal.

Quels sont les outils dont dispose un conseiller communal ?

Outre la possibilité de voter, un conseiller ou une conseillère communale dispose de cinq moyens principaux pour soumettre des propositions à la Municipalité et participer activement à la gestion de sa commune :

- **Le postulat** invite la Municipalité à étudier une question ou d'envisager des mesures concrètes dans un domaine particulier, sans obligation de mise en œuvre, mais en impliquant la rédaction d'un rapport.
- **La motion** charge la Municipalité de présenter une étude sur un objet déterminé ou sur un projet de décision du Conseil communal. À noter

qu'elle ne peut porter que sur une compétence du Conseil communal. Si la Municipalité n'y souscrit pas, elle peut proposer un contre-projet ou inviter le Conseil à rejeter le préavis déposé.

- **Le projet de règlement** ou de décision, rédigé par le conseiller, vise à modifier ou créer un règlement ou une décision relevant des compétences du Conseil ; si accepté, la Municipalité doit rédiger un préavis sur la proposition.
- **L'interpellation** consiste à demander des explications à la Municipalité sur un point précis (décision, acte, événement) de son administration, sans effet contraignant, mais pouvant déboucher sur une résolution déclarative.
- Enfin, **la question ou le simple vœu** sont des demandes adressées à la Municipalité qui ne sont pas soumises à une forme spécifique. Elles sont en règle générale traitées dans le point de l'ordre du jour des séances du Conseil communal, relatif aux questions et interventions diverses.

Contact des responsables de partis présents au Conseil communal :

Entente Blonay - St-Légier

ljatif.bajramovic@bluewin.ch

UDC

079 678 98 69 - laurent.volper@bstl.ch

Union Citoyenne Blonay - Saint-Légier (UCBSL)

info@union-citoyenne-bsl.ch

PLR Blonay - St-Légier

079 538 94 18 - info@plr-bsl.ch

Les Vert.e.s

021 617 22 09 - fabienne.mottet@bstl.ch

Parti socialiste et Allié.e.s

079 402 13 84 - info@psblonaysaintlegier.ch

Vert'libéraux Blonay - Saint-Légier

079 440 67 26 - bsl@vertliberaux.ch

pour-ma-commune.ch

vd.ch/etat-droit-finances/votations-et-elections/elections-communales-generales-2026

blonay-saint-legier.ch/elections-communales-2026

Les décisions du Conseil communal en un clin d'œil

Lors de sa séance du 26 août dernier, le Conseil communal de Blonay – Saint-Légier, sous la présidence de Charles Morard :

- a accepté, à la majorité, les conclusions **amendées** du préavis 01-2025, concernant le complexe de l'Espace Régional des Pléiades (ERP), à savoir :
 - d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de réparation du dallage et accès pour la chenillette et le remplacement du fourneau au complexe de l'Espace Régional des Pléiades (ERP)
 - de lui accorder à cet effet un montant total de 50'000 francs.
- a accepté le préavis 14-2025 concernant les comptes 2024 de l'Entente intercommunale sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires Riviera – Villeneuve.
- a accepté le préavis 19-2025 concernant l'encadrement de l'affichage politique et réponse à l'interpellation de Matthieu Sesseli (PS) du 23 juin 2023, pour un montant total de 61'000 francs.
- a accepté le préavis 20-2025 concernant le réaménagement de la traversée du village de St-Légier-La Chiésaz, 4^{ème} étape, pour un montant total de 3'780'000 francs.
- a accepté les réponses de la Municipalité aux interpellations suivantes :
 - interpellation d'Alain Salanon et consorts : « Droit au but - Activités sportives et de loisirs ». Il sera répondu aux questions complémentaires de Salanon par la Municipalité.
 - interpellation de Michel Wicky et consorts : « Équité de traitement des demandes d'autorisation de construire ».
 - interpellation de Catherine Herrero, Charles Morard et consorts : « Parcelles agricoles situées dans le secteur de Mottex ».

- a décidé de prendre en considération l'interpellation de Marisa Gullo-Ott, Groupe PS & Allié.es intitulée « Mesure d'austérité cantonale : quel impact sur la population de Blonay – Saint-Légier ? ».
- a procédé à la nomination, auprès du Bureau élargi du Conseil communal, pour la suite de la législature 2022/2026, de :
 - Iris Juvet, huissière, en remplacement de Diane Ciurlia
 - Manuela Debernardi, huissière suppléante, en remplacement d'Iris Juvet.

Lors de sa séance du 9 septembre, le législatif :

- a accepté le préavis 23-2025 concernant la réfection d'un cheminement piétonnier au chemin de la Coutaz à St-Légier-La Chiésaz pour un montant total de 200'000 francs.
- a retiré le préavis 09-2025 concernant le remplacement de l'armoire électrique du télésiège des Motalles pour un montant total de 395'000 francs.
- a refusé le dépôt de la motion de Fabienne Mottet, pour les Vert.e.s et Christian Chabloz, pour le parti socialiste et allié.e.s, intitulée : « Rémunération des membres de la Municipalité pour la prochaine législature ».
- a procédé à l'assermentation d'un nouveau membre du Conseil, Cyril Déglise (PLR), en remplacement de Yann Krebs, démissionnaire.

Toutes les informations peuvent être consultées sur le site de la Commune à l'adresse :

blonay-saint-legier.ch/decisions-du-conseil

Qui peut se présenter ?

Pour pouvoir se présenter comme conseiller communal au moment des élections, il est nécessaire d'avoir le droit de vote dans sa commune. Cela veut dire avoir 18 ans le jour de l'élection, être de nationalité suisse ou au bénéfice d'un permis B ou C, avoir vécu 10 ans en Suisse et être domicilié-e dans le canton de Vaud depuis au moins 3 ans. Sinon, aucune compétence juridique ou administrative particulière n'est demandée pour être élu.e. Seule compte votre motivation !

Calendrier électoral : rappel

Dépôt des listes des candidats :

→ du 5 au 12 janvier 2026, 12h.

1^{er} tour des élections :

→ 8 mars 2026

2^{ème} tour des élections à la Municipalité :

→ 29 mars 2026

1^{er} tour de l'élection pour la syndiculture :

→ 26 avril 2026

2^{ème} tour de l'élection pour la syndiculture :

→ 17 mai 2026

Maggy

LA PIERRE TOMBALE AUTREMENT

Pierre naturelle en ardoise
Implication émotionnelle à la création
A l'image de votre proche décédé

www.maggy.cloud

souvenir@maggy.cloud

Isabelle Visinand 079 454 46 14

Florence Hunacek 079 964 49 66



GILBERT RICHOSZ SA
MAÎTRISE FÉDÉRALE

RTE DE TERCIER 27
CASE POSTALE 189
1807 BLONAY

021 943 26 91
079 889 24 87

info@richoz-electricite.ch

ÉLECTRICITÉ ⚡ TELECOM

ART'OPTIQUE
ST-LÉGIER
**TOUJOURS LÀ
POUR VOUS !**



P. GRANDJEAN / M. JACOT

Plan Bourdin 2 1806 St-Légier
www.artoptiquestlegier.ch Tél. 021/943 40 20
contact@artoptiquestlegier.ch

Atteignez vos objectifs avec

COACHINGPROGRESSION



Personal Trainer
Conseils en nutrition
Posturologie

Studio de coaching - Sylvie Hennet Waeber
076 335 02 72 - Rte Hauteville 2 - 1806 St-Légier
coachingprogression@gmail.com - www.coachingprogression.ch



Expositions de CARRELAGES

Idéalceramique
des carreaux pour tous!

plus de **40** ans d'expérience
dans le **CARRELAGE**
et notre temps pour
un choix **IDEAL!**

Demandez
votre **DEVIS**
carrelage
en ligne

St-Légier - 021/943.54.92
www.idealceramique.ch



recherche

personnel

**pour les installations
de remontées mécaniques**

pour la saison 2025-26

Intéressé-e ?

Coopérative des Pléiades
p.a. Administration Communale
Route du Village 45 | Case postale 12 | 1807 Blonay
entretien@lespleiades.ch

www.lespleiades.ch

© conception d'identité danièle guex | photo Coopérative Les Pléiades

Une étape a été franchie pour le futur site scolaire de Bahyse à Blonay

Pour rappel, la hausse des effectifs d'élèves, ajoutée à de nouveaux programmes et besoins en infrastructures scolaires et parascolaires, nécessite de planifier de nouveaux locaux d'enseignement et de revoir les espaces extérieurs.

Blake Production

La Municipalité a ainsi pris la décision de procéder à une planification coordonnée de l'ensemble du site avec ses différents utilisateurs : direction des écoles, élèves, Réseau Enfance Blonay/St-Légier, associations, etc. L'objectif : aboutir à un « Plan de développement du site scolaire de Bahyse » qui conduise à un aménagement cohérent et harmonieux du secteur, tant au niveau de ses constructions que des aménagements paysagers. Cet outil permettra d'activer, par étapes, la réalisation des différentes rénovations, transformations ou nouvelles constructions, en fonction des besoins et dans le respect des plans de dépenses communales.



Vue sur le site scolaire de Bahyse.

Choix des MEP

Pour ce faire, la procédure qui a été choisie par la Commune - maître de l'ouvrage - est une mise au concours sous forme de Mandats d'Études Parallèles (MEP). Contrairement à une mise au concours d'architecture classique, les MEP permettent un dialogue en plusieurs phases entre le maître de l'ouvrage et une sélection restreinte de mandataires. Ils s'adressent à des équipes pluridisciplinaires, pilotées par un bureau d'architectes comportant au moins un spécialiste dans chacun des domaines suivants : architecture, urbanisme et paysagisme. Le but est de travailler de manière concertée entre les professionnels et le maître de l'ouvrage, afin de tester les capacités constructives du site et aboutir à un concept urbanistique et architectural cohérent et de qualité.

Équipes participantes

À fin 2024, trois bureaux ont dès lors été invités par la Municipalité à prendre part aux MEP Bahyse.

Ces derniers ont été chargés d'étudier certains points comme : l'intégration des bâtiments existants et futurs dans leur environnement ; les interactions, synergies et connexions entre les activités ; les cheminements piétons à l'intérieur du périmètre scolaire et les connexions avec la gare et les environs ; l'accès au site en dehors des heures d'enseignement pour des activités sportives et culturelles, ou encore le maintien de la capacité actuelle de stationnement des voitures en surface, des accès et places pour les livraisons.

Exposition dès le 18 novembre

Le public est invité à découvrir les projets et maquettes des trois équipes participantes, résultants des divers échanges, dans le cadre d'une exposition mise sur pied dans le hall des pas perdus de l'Aula de Bahyse, dès le mardi 18 novembre et jusqu'au lundi 1^{er} décembre (17h à 20h). L'occasion de prendre connaissance également des recommandations du collège

d'experts (composé d'architectes, de représentants de l'exécutif, de la direction des écoles, des structures parascolaires et de spécialistes-conseils), impliqué dès le début de la procédure et chargé d'évaluer les projets.

Prendre part à la JCV2026 !

Envie de vous investir lors de la prochaine Journée des communes vaudoises ? Celle-ci aura lieu le 13 juin prochain à la place des Oches à Blonay et le comité est à la recherche de bénévoles pour différentes tâches, à différents horaires. Plus d'infos sur : jcv2026.ch ou au moyen du QR-Code ci-contre.



Réception des nouveaux habitants et nouveaux bourgeois

Plus de deux cents nouveaux habitants et nouveaux bourgeois ont répondu présent à l'invitation de la Commune le 11 septembre dernier. @ Sandra Culand

L'événement a eu lieu dès 18h sur les terrasses du Château de Blonay dans une ambiance très conviviale. Animations musicales et petite restauration ont accueilli les différents participants, lesquels ont également pu faire connaissance avec les autorités, les représentants des associations et sociétés locales, et la Commission d'intégration. Retour en images.



Retrouvez toutes les photos sur :

[blonay-saint-legier.ch/
nouveaux-habitants-2025](https://blonay-saint-legier.ch/nouveaux-habitants-2025)

Simplifiez-vous la vie avec les factures électroniques !

Fini les papiers à trier, les enveloppes à ouvrir et les factures égarées ! Le Service des finances de Blonay – Saint-Légier vous propose désormais de recevoir vos factures par e-mail ou encore mieux, via eBill, directement dans votre e-banking. C'est simple, sûr, rapide... et écologique !

Qu'est-ce que eBill ?

eBill est une solution suisse sécurisée qui vous permet de recevoir vos factures directement dans votre espace e-banking. Plus besoin de saisir manuellement les données de paiement : vous consultez, ajustez si nécessaire la date ou le montant, puis validez le paiement en quelques clics. Où que vous soyez, vous gagnez du temps et réduisez les risques d'erreur. Et en cas d'anomalie, vous pouvez bien entendu refuser la facture.



Pourquoi passer au numérique ?

Moins de papier, c'est moins de déchets et plus d'arbres préservés
Des factures reçues instantanément, sans dépendre du courrier postal

Un gain de temps et de place : tout est centralisé et accessible à tout moment

Un geste concret pour l'environnement... et pour votre tranquillité.

Comment faire ?

Pour recevoir vos factures par e-mail :

- Envoyez un message à **finances@bstl.ch** en indiquant que vous souhaitez recevoir vos prochaines factures par voie électronique.

Pour activer eBill dans votre e-banking :

- Connectez-vous** à votre banque en ligne
- Dans le menu « **Paielements** », sélectionnez « **eBill** »
- Activez le service** et ajoutez Commune de Blonay – Saint-Légier comme émetteur.

Plus d'infos sur :
ebill.ch

Un grand bravo à Marylène Brawand

Dans notre précédente édition, nous vous invitons à deviner un lieu emblématique de la Commune à partir d'un élément de détail. Il s'agissait de reconnaître l'annexe de l'Auberge communale de St-Légier – La Chiésaz.



Vous avez été très nombreux à participer. Le tirage au sort a récompensé Marylène Brawand de St-Légier - La Chiésaz pour sa bonne réponse.

Toutes nos félicitations à elle ainsi qu'à l'ensemble des participants !



Reconnaissez-vous cet endroit ?

N'hésitez pas à prendre part à cette nouvelle édition de notre concours photo.

Les conditions ne changent pas. Nous invitons tout lecteur à deviner le lieu ou le bâtiment représenté par notre photo mystère. Vous avez trouvé la bonne réponse ? Il vous suffit de remplir le formulaire de participation en ligne via le QR-Code ci-dessous.

Un tirage au sort parmi les bonnes réponses permettra de désigner un gagnant. Celui-ci recevra un bon d'achat de 100 francs, à faire valoir chez un commerçant local. Attention, le délai pour participer est fixé au **12 novembre** prochain.

Une seule participation est autorisée par personne (adresse mail). Seules les réponses envoyées via le formulaire seront prises en compte. En participant, les personnes acceptent également que leur nom, prénom et localité puissent être mentionnés dans le prochain COMM'une info si elles gagnent.



De nouveaux vitraux pour l'église de La Chiésaz !

Depuis le 1^{er} septembre dernier, l'édifice compte cinq nouveaux vitraux, offerts par une généreuse donatrice. La population est invitée à venir les découvrir lors d'une inauguration officielle le dimanche 2 novembre prochain.

📍 Laurent de Senarclens



Marguerite Colombo (tout à droite, aux côtés du municipal Gérald Gygli) entourée de son équipe, au moment de la pose des vitraux.

« C'est juste extraordinaire, un moment magique » ! La joie était de mise le 1^{er} septembre passé alors que le dernier des vitraux de l'église de La Chiésaz était posé. En mai 2022, Marguerite Colombo a en effet communiqué à la Commune et à la Paroisse de Blonay – Saint-Légier son souhait de faire don de cinq nouveaux vitraux pour remplacer ceux existants sur les parois latérales du bâtiment. Son envie : améliorer la luminosité à l'intérieur de l'édifice pour lequel elle a un attachement particulier. « Les fins de semaine, nous avons l'habitude de monter à pied à La Chiésaz pour rendre visite à ma grand-maman qui vivait au Prieuré, devant l'église, explique-t-elle. Grâce à tous ses coins et recoins, les endroits sombres où nous cachés, nous transformions le temple en aire de jeux fantastique. » Au vu du caractère historique du bâtiment, la Direction générale des immeubles et du patrimoine du canton, division monuments et sites, a été associée au projet.

Des œuvres faites à la main

Les cinq vitraux en question ont été imaginés et réalisés entièrement

à la main par l'artiste et musicien Pierre Pantillon, en collaboration avec l'École de Vitrail de Monthey. « Tous ont été pensés individuellement, en fonction de leur positionnement dans le temple, se réjouit l'habitante de St-Légier - La Chiésaz. Le résultat est juste magnifique, très lumineux. On dirait qu'ils ont toujours été là. » Et d'ajouter : « C'est le travail de toute une équipe : serurier, charpentier, verriers... Nous nous sommes tous encouragés pour mener à bien ce projet. »

Protection et isolation

Dans la continuité des travaux entrepris il y a une dizaine d'années pour isoler le toit et le plafond de l'édifice, la Municipalité a profité de l'occasion pour installer des verres de protection devant les éléments décoratifs et ainsi éviter le passage des courants d'air par temps de bise, améliorer l'enveloppe thermique et diminuer la consommation d'énergie du bâtiment. Un défi supplémentaire pour la donatrice et son équipe. Actuellement, il n'existe en effet pas de système standard de verres isolants. Les artisans locaux Christophe Lilli (charpente)

et Pascal Käsermann (constructions métalliques) ont donc imaginé une solution et construit un prototype qui a fait l'unanimité et a été retenu. « Nous pouvons être reconnaissants à Mme Colombo et la remercions pour toutes ses démarches et de son investissement, commente Gérald Gygli, municipal en charge des domaines et bâtiments. Nous sommes fiers d'être propriétaire d'une église



aussi bien entretenue. » Suite à plusieurs rencontres avec des experts de l'École de Vitrail de Monthey sur place, les six vitraux présents au fond du temple et datant du 20^{ème} siècle, ont également été consolidés et rénovés l'été dernier. Des travaux urgents pris en charge par la Commune et étudiés en collaboration avec le canton.

Journée de fête

Pour célébrer comme il se doit la pose des nouveaux vitraux, une journée d'inauguration aura lieu le dimanche 2 novembre prochain. Tout un chacun est invité à prendre part à cet événement, lequel débutera dès 10h par un culte, suivi d'une partie officielle. « Nous allons faire une cérémonie centrée sur la

nouvelle symbolique qu'offrent ces vitraux, détaille la pasteur Nicole Rochat. Leur côté incolore offre une ouverture sur le monde et l'extérieur théologiquement très intéressante. C'est très beau. » Le tout sera suivi d'un apéritif dînatoire, d'un atelier d'initiation au vitrail et d'un concert à 14h30 (voir programme détaillé ci-contre). L'occasion sera

belle, enfin, de fêter les 500 ans du clocher de l'église, dont la manifestation avait été reportée en 2023 pour coïncider avec la pose des nouveaux vitraux, et de découvrir un certain nombre de transformations au niveau de l'édifice, à l'image de la réfection du cadran solaire ou de la création d'un accès, adapté aux personnes à mobilité réduite.

Programme du 2 novembre :

10h00 : Culte
11h00 : Partie officielle
11h30 : Apéritif dînatoire
12h30 : Atelier initiation vitrail
14h30 : Concert

Interview express de Pierre Pantillon, concepteur des nouveaux vitraux



Pierre Pantillon, quelles ont été les contraintes ?

L'objectif de départ était d'amener de la luminosité à l'intérieur du temple et de redonner son éclat au plafond étoilé. Une des contraintes était de trouver des motifs qui puissent s'accorder avec les autres vitraux du temple, lesquels ont été réalisés par le peintre Riba à différentes époques de sa vie, sans recherche d'homogénéité.

Comment vous est venue l'idée de ces vitraux ?

J'avais commencé à réfléchir en reprenant les motifs géométriques en losanges et bordures, que l'on retrouve dans le fond de l'église. Après plusieurs mois de recherche, j'ai choisi de privilégier la simplicité d'un jeu de verticales et d'horizontales. Pour permettre un dialogue et renforcer l'harmonie des différents éléments décoratifs de l'édifice, j'ai repris les tons de base présents dans les vitraux et le plafond : une déclinaison de tons de bleus et de rouges uniquement, en laissant une large place à du verre incolore qui offre une belle luminosité.

Chaque nouveau vitrail est une déclinaison différente d'une même symbolique...

Une symbolique religieuse avant tout. Pour moi, l'in-

colore symbolise ainsi le Saint-Esprit, que l'on ne peut pas apercevoir et qui, à l'image de la lumière blanche, révèle toutes les formes et tout le spectre des couleurs dans sa rencontre avec la matière. Le rouge, c'est la couleur du Dieu-Christ, de l'amour et de la passion. Différents tons de bleus symbolisent Dieu le Père, Dieu-Mère-Marie et Dieu-Homme-Jésus. Enfin, les tons bruns et gris - élément « Terre-Matière » essentiel de notre existence - sont un lien. Ils relient les couleurs entre elles et les font « chanter ». Au travers de ces cinq vitraux, j'ai également souhaité marquer une progression, avec comme point de départ le « Big Bang » sur la façade sud, représenté par un condensé de rouge « Christ » qui va « ensemercer l'Univers ».

Tous présentent un point commun également...

Ces vitraux sont de très grandes fenêtres de 1m60 sur 1m20. Techniquement, il était impossible de les réaliser en un seul bloc. Il nous fallait obligatoirement envisager 3 à 4 panneaux insérés dans une armature en acier. L'idée m'est venue de faire une variation autour de la croix, ossature principale au cœur d'une ramification d'embranchements de diverses grandeurs, en apportant plus ou moins de mouvement et en jouant avec les différentes hauteurs et verticalités.



Au cœur du fromage
Laiterie Blonay

Horaires d'ouverture
Lu - Ve : 7h30 - 12h / 14h - 18h30
Sa : 7h30 - 17h non-stop

Route du Village 17 - 1807 Blonay - Tél. 021 943 12 38



INGENIEURS CIVILS SA

Rte des Deux-Villages 47 | 1806 St-Légier
+41 21 943 63 73 | info@emyx.ch | www.emyx.ch



www.borlatpaysages.ch
079 679 80 72



NOUVELLE PODOLOGUE

à Saint-Légier



Sophie WEBER

Route des Deux-Villages 12

RDV
One Doc
079 908 02 89



Nadia Bagnoud

Educatrice de santé - réflexologue
Membre ASCA



Réflexologie, massage des méridiens,
drainage lymphatique, massage bébé,
soins énergétiques



Prise de rendez-vous au 079 65 66 772

Ch. du Jordil 6 - 1807 Blonay | www.alea.ch



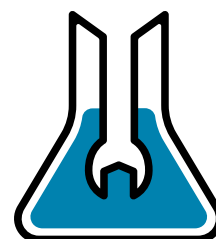
Chantemerle 

École privée depuis 1966
À Blonay et Vevey

Primaire • Collège • Maturité
+ Raccordement au gymnase (11e)

Traditionnelle • Personnalisée • Efficace

www.chantemerle.ch
Yann Wegmüller
+41 79 393 8767
contact@chantemerle.ch



MOTOLAB

+41 (0)21 923 58 32 - motolabsa.ch

Zoom arrière sur l'église de La Chiésaz

Construite sur le territoire de St-Légier - La Chiésaz, l'église de La Chiésaz est en fait l'église paroissiale de Blonay. Les éclaircissements de notre archiviste communal David Bertolini.

📖 Archives communales

Cette situation particulière explique que l'église de La Chiésaz soit souvent désignée comme « église de Blonay », par référence à la paroisse. Cette appellation n'est pourtant pas récente puisque les textes médiévaux déjà parlent d'une *ecclesia Bloniaci*. En 1228, le cartulaire de l'Église Notre-Dame de Lausanne dresse la liste des églises et établissements religieux du diocèse de Lausanne. Dans la rubrique consacrée au décanat de Vevey, on trouve deux mentions : celle d'une *ecclesia Sanctus Leodegarus* (église aujourd'hui disparue et sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir dans un prochain article) et d'un *prioratus Blonai* et *parrochia*. À cette date, existaient donc dans la paroisse deux sanctuaires, celui de La Chiésaz faisant déjà office d'église paroissiale.

Peu de documents présentent l'église de La Chiésaz. Son histoire reste donc fragmentaire, du moins pour les premiers siècles de son existence. Quelques textes, ainsi que les recherches archéologiques entreprises notamment en 1950, permettent d'en savoir plus. La première mention d'une église à Blonay remonte au début du XII^e siècle. En 1105, Girolde de Faucigny, évêque de Lausanne, fait don de l'église de Blonay à Robert, abbé de Molesme. Trente ans plus tard, en 1135, l'évêque Guy de Maligny octroie une nouvelle fois l'église de Blonay à l'abbaye de Molesme. On construisit alors à Blonay un prieuré qui, en 1221, est réuni à celui de Saint-Sulpice.

À cette date-là, le prieur de Saint-Sulpice, Richard, porte également le titre de prieur de Blonay et c'est à lui que revient le droit de présentation du curé de Blonay. Le prieuré de Blonay subsista jusqu'en 1536, mais il est impossible de savoir jusqu'à quand y résidèrent des moines. C'est à cette date que les Bernois s'installèrent dans le Pays de Vaud et qu'ils

cédèrent à la ville de Lausanne le prieuré de Saint-Sulpice et donc, avec lui, les biens du prieuré de Blonay. Cette situation dura jusqu'à la Révolution vaudoise de 1798.



La construction de l'église de La Chiésaz a eu lieu en plusieurs étapes. Celle que nous voyons aujourd'hui est le résultat de nombreuses transformations au cours des siècles. Il est ainsi possible de reconstituer de manière assez précise les étapes menant de la première chapelle à l'église actuelle. L'église primitive de La Chiésaz date du XII^e siècle. De cette époque, on peut voir encore aujourd'hui le chœur. Typiquement cistercien par sa forme carrée et sa voûte en berceau brisé, il est percé de quatre fenêtres romanes en plein cintre : trois à l'est et une au sud. Elles ont été resituées par l'architecte Otto Schmid lors de la restauration de 1910. La nef de cette église primitive a disparu mais il en reste le mur du sud, là où se trouve la chapelle d'Hauteville.

À la fin du XIII^e siècle, Amédée de Blonay fait construire une chapelle à l'intention de sa famille. Dédiée à St-Georges, cette chapelle est de

mêmes dimensions que le chœur de l'église primitive, à laquelle elle est d'ailleurs attenante. Au nord de cette chapelle, s'ouvre une petite baie gothique trilobée, à encadrement en tuf rénové datant du 15^e siècle. Elle est ornée d'un vitrail de 1971, portant l'inscription « Je suis l'agneau de Dieu ». Il est dû à François Ribas, comme les trois autres vitraux figuratifs de l'église. Aujourd'hui, à la suite des transformations qu'a subies l'église à la fin du Moyen-Âge, la chapelle Saint-Georges et le chœur de la première église se retrouvent côte à côte, formant ce chœur double si particulier.

Au XIV^e siècle, on démolit la nef de la première église devenue trop petite afin d'en créer une nouvelle mesurant plus du double. Au XV^e siècle, on commença la construction de la tour abritant le clocher qui fut achevée au XVI^e siècle, comme l'atteste la date de 1523 gravée au-dessus de l'entrée du porche.

Si une église telle que La Chiésaz mérite un constant entretien et de fréquentes restaurations, c'est aussi parce qu'elle possède l'une des caractéristiques les plus connues dans la région. En effet, sa voûte constitue un exemple exceptionnel et bien conservé d'immense berceau à vestiges gothiques flamboyants, au décor peint d'un ciel étoilé. Et c'est avant tout grâce à la population locale et à diverses personnes qui, au travers de siècles, n'ont ménagé ni leur temps, ni leur argent, ni leurs efforts, que ce sanctuaire a conservé toute la beauté qu'il affiche aujourd'hui encore.

Sources : L'église de La Chiésaz, historique de la paroisse de Blonay-Saint-Légier-La Chiésaz / Françoise Badel, François Rosselet; photographies de Claude François. - Blonay; Saint-Légier-La Chiésaz : Municipalité, 1991. église de La Chiésaz, Rapport historique, Isabelle Ackermann, 2022.

Quel impact aura le Plan directeur intercommunal (PDI) sur les Pléiades ?

Le 16 août dernier, la Municipalité a communiqué au Conseil communal l'état d'avancement du volet touristique du PDI de l'Agglomération Rivelac. L'impact sur le secteur des Pléiades constitue l'un des enjeux capitaux. Décryptage.



Moteur économique historique de la Riviera, le tourisme régional se structure autour d'acteurs tels que la Promove, pour le développement d'offres et d'infrastructures, et Montreux Vevey Tourisme pour l'aspect promotionnel. Pour gagner en efficacité, ces deux organismes doivent pouvoir s'appuyer sur une vision territoriale cohérente. C'est le rôle du PDI-Projet d'Agglomération de 5^{ème} génération (PA5) Rivelac, qui intègre une planification touristique territorialisée, développée avec les communes concernées et les principaux partenaires touristiques.

Les Pléiades, une région au fort attrait touristique

Dans les pôles d'intérêt touristiques majeurs mis en avant par le PDI sur notre Commune, se trouve le secteur des Pléiades. Ce périmètre fait l'objet d'une attention particulière en raison de la diversité des activités qu'il propose et des possibilités de développement du tourisme quatre saisons : raquettes, ski de fond et luge en hiver, randonnée, VTT et découverte de la nature en été notamment.

Développer la desserte en train

Pour accéder à la zone, la ligne ferroviaire Blonay – Les Pléiades (MOB/MVR) constitue un levier essentiel. Afin d'encourager encore la fréquentation de ce mode de déplacement doux pour l'environnement, le PDI prévoit de renforcer la desserte de la ligne à l'horizon 2035-2040. En complément, un nouveau sentier pédestre panoramique serait réalisé permettant de relier le terminus de la ligne ferroviaire des Rochers-de-Naye à celui des Pléiades et inversement. L'objectif est de renforcer l'attractivité des hauts de la Riviera tout en respectant son cadre naturel.

Orientation nature et environnement

Les projets touristiques aux Pléiades s'inscrivent dans une stratégie de concentration des pôles d'activité, selon la logique de « la bonne chose au bon endroit ». Aussi le site a-t-il pour vocation d'accueillir des activités de loisirs nature, de découverte et d'éducation à l'environnement, en synergie et complément à l'offre événementielle et culturelle du bassin lacustre déjà existante (Montreux Jazz Festival, Montreux Noël, Dolce Riviera, etc.).

Aménagements et préservation du site

La gestion des flux touristiques et la préservation des hameaux et paysages environnants constituent des priorités. C'est pourquoi le PDI prévoit des mesures d'accompagnement pour encadrer le développement des aménagements prévus : signalétique, sentiers thématiques, équipements d'accueil légers notamment. Un travail rendu possible grâce à une étroite collaboration entre les différents acteurs que constituent la PROMOVE, la Commune et les exploitants de la ligne MVR. L'enjeu reste de garantir un équilibre entre la valorisation touristique du site et la préservation de

ses qualités naturelles et paysagères, dans le respect des attentes locales. Relevons encore que la stratégie régionale élaborée dans le cadre du PDI est un cadre de référence évolutif. La Municipalité continuera d'y jouer un rôle actif afin d'assurer une cohérence entre les projets communaux et la vision intercommunale.

Ensemble, dessignons notre territoire de demain !

L'Agglomération Rivelac lance un sondage auprès de la population pour mieux comprendre vos attentes sur votre cadre de vie en matière de mobilité et d'aménagement du territoire. Votre avis compte ! Vos réponses permettront en effet d'orienter les projets futurs pour construire un territoire plus durable et proche de vos besoins.

Rivelac, c'est ?

Rivelac, ce sont 18 communes, dont Blonay – Saint-Légier, qui fonctionnent comme une région, unies pour planifier et coordonner ensemble la mobilité et l'urbanisation afin d'améliorer la qualité de vie de leurs habitants.

Donnez votre avis en 5 minutes en scannant le QRCode ci-dessous :



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à visiter le site de l'Agglomération et à vous inscrire à leur newsletter sur :

Développement des infrastructures sportives et de loisirs

Lors de la séance du Conseil communal du 29 avril dernier, le groupe « Réflexion – Avenir » déposait une interpellation à l'attention de la Municipalité.

Le document, intitulé « Activités sportives et loisirs », propose la construction d'une zone sportive au nord de Praz-Dagoud, à Pangires, sur les hauts de St-Légier - La Chiésaz.

Dans sa réponse, adressée au législatif le 16 août dernier, l'exécutif a salué l'engagement du groupe « Réflexion – Avenir » en faveur du développement des infrastructures sportives et de loisirs. Il a réaffirmé toutefois que toute décision en la matière devait s'inscrire dans un processus régional concerté et conforme au droit en vigueur. Le terrain visé étant situé en zone agricole et en surface d'assolement (SDA), toute

modification d'affectation nécessite la démonstration de l'absence d'alternative, la reconnaissance d'un besoin d'importance régionale et l'accord du Canton et de la Confédération. Ces prérequis font actuellement l'objet d'une étude par Agglo Rivelac et Promove, qui fait partie intégrante du concept cantonal du sport et de l'activité physique validé par le Grand Conseil vaudois. Tant que l'étude régionale n'a pas démontré la nécessité d'implanter une infrastructure sportive sur le site, la Municipalité entend maintenir le caractère agricole de ce terrain.

L'exécutif rappelle également qu'il agit sur plusieurs axes afin

d'émettre, à terme, des propositions concrètes dans le domaine sportif. Parmi eux : la participation active à l'étude régionale Rivelac / Promove, visant à établir un inventaire exhaustif et une planification des infrastructures sportives dans l'Agglomération ; l'inscription de projets communaux ou régionaux dans la liste des infrastructures de portée régionale, en conformité aux différentes contraintes légales ; et enfin, le lancement d'une étude dans le secteur de Bahyse afin de répondre aux besoins en salles de sport et autres infrastructures communautaires.



Karlen
Maçonnerie | Génie Civil SA
BLONAY – SAINT-LÉGIER

www.karlen-construction.ch

Bureau | Dépôts
Route Industrielle 2
1806 Saint-Légier

Correspondance
Case postale 9
1807 Blonay

021 943 14 42

DEPUIS
1954





haut+lac
école internationale bilingue
international bilingual school

**Apprendre
par cœur,
ou apprendre
à penser?**



PORTES OUVERTES - 07.11.2025
Sur inscription : haut-lac.ch



Atelierdumeuble.ch



35 ans

**Rembourrage et couverture de sièges
Rideaux - Stores intérieurs**

Av. Général Guisan 41 - 1800 Vevey
T+F: 021 921 71 82 - M: 079 622 00 59

Les bons gestes pour mon jardin en automne

Comment préparer son jardin à l'arrivée de l'hiver, quelles sont les pratiques à adopter pour préserver les écosystèmes locaux et favoriser la biodiversité ? Les conseils en huit points de notre service des espaces publics.

1. Entretien doux et préparation pour l'hiver

Nettoyage raisonné du jardin

- Laissez quelques tas de feuilles mortes dans des coins stratégiques pour servir d'abris aux hérissons et insectes.
- Évitez un nettoyage excessif : laissez les tiges sèches et les plantes fanées pour protéger les sols et nourrir la faune.

Gestion des déchets verts

- Compostez les feuilles mortes, les tontes et les débris végétaux. Mélangez les matières sèches (feuilles) et matières vertes (tontes, épluchures). Cela permet de créer un humus riche et naturel pour le sol.
- Conservez le bois mort pour le paillage ou la création d'habitats naturels.
- Les plantes invasives ne doivent pas être compostées afin d'éviter leur dissémination.

2. Sol et fertilité

Amélioration des sols

- Étalez du compost mûr ou du fumier bien décomposé sur les parcelles potagères et les massifs pour enrichir le sol en nutriments avant l'hiver.
- Pratiquez le paillage (avec des feuilles mortes ou de la paille) pour protéger le sol de l'érosion et limiter le lessivage des nutriments.

3. Plantation et semis de saison

Arbres, arbustes et vivaces

- Plantez des arbres fruitiers, arbustes et vivaces en automne : le sol est encore chaud, favorisant un bon enracinement avant l'hiver.

Bulbes de printemps

- Mettez en terre les bulbes de tulipes, jonquilles, crocus et autres fleurs printanières pour une floraison dès le retour des beaux jours.

4. Taille et entretien des végétaux

Taille modérée

- Taillez les arbres fruitiers et les arbustes à floraison estivale pour équilibrer leur silhouette et favoriser leur vigueur.
- Pour les haies vives, privilégiez une taille entre décembre à mars, afin de préserver l'habitat des oiseaux.

Protection des plantes sensibles

- Installez des paillages au pied des plantes fragiles, jeunes pousses et cultures, des voiles d'hivernage pour les protéger du froid.

5. Gestion de la pelouse

Fertilisation naturelle

- Utilisez du compost ou du purin de consoude (plante de la famille des bourraches) pour nourrir la pelouse avant l'hiver.

Réensemencement

- Réparez les zones clairsemées en effectuant un semis d'automne avec des mélanges adaptés. Semer des prairies fleuries contribue à enrichir et favoriser la biodiversité.

6. Encourager la biodiversité

Création d'habitats

- Conservez des zones sauvages où la nature peut s'épanouir librement.
- Installez des structures de types nichoirs, hôtels à insectes, tas de bois et tas de pierres.

Plantes nourricières

- Laissez les plantes à baies (aubépines, sureau, pyracanthas) pour offrir des ressources alimentaires à la faune locale.
- Favorisez les plantes mellifères qui ont leur cycle de floraison en fin d'année (asters, sedums).

7. Gestion des ressources en eau

- Récoltez l'eau de pluie dans des citernes pour vos besoins futurs.
- Réduisez les arrosages à mesure que les températures baissent.

8. Choix et entretien des outils

- Pour les travaux d'entretien, privilégiez des outils électriques ou manuels, moins bruyants et moins polluants que les machines à essence, telles que les débroussailleuses et les souffleuses thermiques. Ces alternatives électriques contribuent à préserver la tranquillité du voisinage mais aussi la santé et l'environnement.
- Affûtez, nettoyez et désinfectez vos outils pour qu'ils soient prêts pour la saison prochaine.



Que fait la Commune ?

La Commune s'engage activement en faveur d'une gestion durable de ses espaces verts. Elle privilégie autant que possible l'usage d'outils électriques dans les zones appropriées et remplace progressivement ses équipements thermiques en fin de vie par des alternatives plus respectueuses de l'environnement.

Des zones dédiées à la biodiversité sont aménagées, et certains espaces sont volontairement laissés en l'état afin de permettre à la nature de suivre son cours :

Au parc du Clos des Mésanges, par exemple, les feuilles mortes sont conservées au pied des arbres pour recréer un tapis forestier naturel, favorable à la vie du sol et à

la régénération des écosystèmes. À Clos-Béguin, une haie de lauriers, espèce invasive, a été remplacée par une haie vive, taillée uniquement entre décembre et mars afin de préserver l'habitat des oiseaux.

À Cité Joie, une surface a récemment été aménagée pour promouvoir la biodiversité avec des plantations d'arbres fruitiers haute tige, l'installation de tas de bois et de pierres, ainsi que d'un hôtel à insectes.



Bilan positif pour le mois de la Mobilité

Tout au long du mois de septembre, la Commune a mis en place trois actions pour encourager la mobilité douce et aider ainsi à la préservation de l'environnement.

Au programme : des balades pour découvrir la nature et les peintures d'Alfred Béguin en zones urbaines, de même qu'une participation au défi Cyclomania lancé par Pro Vélo Suisse. Dans le cadre de ce challenge, Blonay – Saint-Légier s'est associée cette année aux Communes de La Tour-de-Peilz, Montreux, Vevey et Villeneuve afin de proposer un défi régional de la « Riviera ». Ce ne sont ainsi pas moins de 27'186 kilomètres qui ont été parcourus par les habitants des collectivités concernées sur le territoire suisse tout au long du mois de septembre. Un résultat très encourageant !



À pied à l'école !

Le 19 septembre dernier, l'Association des parents d'élèves de Blonay – Saint-Légier (APE) a invité parents et enfants à prendre part à la Journée internationale à pied à l'école. @ Sarah Carp



Équipés pour l'occasion d'un bandeau à l'effigie de l'escargot, mascotte de l'année, plus d'une centaine d'élèves des classes 1 et 2P de Blonay et de Saint-Légier - La Chiésaz, ont répondu présent. Accompagnés de leurs maîtresses, ils sont partis de leur établissement à pied pour assister aux spectacles joués par la compagnie « Contes

joyeux », dont une des chansons avait été préparée spécialement pour la journée. Cette matinée spéciale, offerte par Pedibus Vaud et organisée par Juliette Vaussard, coordinatrice des Pedibus de la Commune, avait pour objectif de normaliser et de rendre populaire la marche à l'école et le concept du Pedibus auprès des plus jeunes.

À l'écoute de la Voix des Jeunes

Cette nouvelle rubrique vous propose de découvrir, chaque saison, des idées, initiatives, projets de jeunes de Blonay - Saint-Légier avec l'accompagnement de Virginie Thurre, travailleuse sociale de proximité de la Commune.

📍 Virginie Thurre



Des jeunes pairs de Blonay – Saint-Légier, engagés dans la prévention en milieu festif (de g. à dr.) : Alexandre, Timothée, Ella, Lisa et Thalia.

Pour démarrer cette rubrique, c'est l'équipe fraîchement formée en prévention en milieu festif, Thalia, Timothée, Ella, Lisa et Alexandre qui prennent la plume pour présenter leur rôle et raconter leur nouvel engagement. L'équipe avait envie de se présenter à sa manière en parlant de son engagement...

« Nous sommes des jeunes entre 18 et 25 ans qui parlons à d'autres jeunes en milieu festif. Nous sommes avant tout une équipe et, par ce projet, nous nous engageons à offrir une écoute et du temps à celles et ceux qui en ont besoin. Le collectif est important pour nous. Pour mieux faire connaissance, on a joué le jeu d'une mini-présentation liée à notre engagement ».

« Je suis un nouveau pair, je souhaite immiscer la graine de la responsabilité aux jeunes... ils et elles la feront à leur tour grandir », Alexandre

« J'aime aller à la rencontre d'autres jeunes dans le cadre de ce projet de prévention, et j'aime aussi voyager, découvrir d'autres cultures et personnes pour mieux comprendre leurs réalités », Timothée

« J'aime la solidarité dans ce projet, me sentir en équipe, être avec nos différences, nos ressources, nos dynamiques pour entrer en lien avec d'autres jeunes. Et je suis surprise par tout ce que les jeunes savent en matière de prévention », Ella

« J'ai eu envie de m'engager dans la prévention par les pairs quand j'ai écouté une fille qui pleurait et senti que mon écoute lui avait fait du bien », Lisa

« Ce qui me plaît dans ce projet, c'est le partage. Il y a un double mouvement d'aller vers avec nos ressources et d'être aussi touchée par d'autres réalités qui nous questionnent », Thalia

Nous avons été formé.e.s en prévention par les pairs ce printemps et nous sommes intervenu.e.s dans différentes fêtes régionales cet été : Corsier en fête, Braderie d'Aigle, fête des vendanges de Chardonne ou sur les quais à Villeneuve durant le Montreux Jazz. En juin 2026, nous serons aussi aux Fêtes de Blonay !

Nous allons à la rencontre de jeunes de 12 à 25 ans. Nous abordons des sujets tels que les addictions (drogue, alcool, écran) ou encore la sexualité et la question du consentement. Nous évoluons en petit groupe de 3 aux prémisses de la fête et de la nuit, à partir de 19h jusqu'à 23h environ, lorsque les jeunes sont encore disponibles et à l'écoute.

Nous marchons à travers la fête puis en équipe, nous nous mettons d'accord pour aborder tel ou tel groupe. Nous faisons attention à nous adapter face au nombre de personnes. S'ils ou elles sont deux, nous y allons à 2 pour créer un meilleur équilibre. Nous nous présentons et nous leur demandons comment ça va et si la fête se passe bien. Selon leur réponse et ce que nous observons, nous abordons un sujet et parfois, si le groupe ne semble pas du tout ouvert au dialogue, nous renonçons. Mais c'est très rare.

Certain.e.s jeunes seront très réceptive.s et certain.e.s moins mais le but est de planter une petite graine dans la tête, comme quoi c'est important de faire attention, de ne pas rester seul.e.s avec des tracas, qu'il existe des espaces et des personnes-ressources et que nous sommes là avec un stand. S'il y a un besoin, les jeunes peuvent venir nous voir, discuter et boire un jus. Nous sommes toujours accompagné.e.s d'un ou d'une professionnelle en cas de problème ou de bagarre et surtout, pour débriefer des situations rencontrées.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer durant une future fête régionale !

Et si d'autres jeunes veulent écrire dans cette nouvelle rubrique, ils et elles peuvent nous contacter par courriel : virginie.thurre@bstl.ch.

Thalia, Ella, Lisa, Tim et Alexandre, avec l'accompagnement de Virginie Thurre.

Des ressources prévention utiles, par les jeunes et pour les jeunes

En ligne :

- Un espace pour parler de tout et de rien avec des forums, des quizz, des ressources : Ciao.ch
- Centre de consultation en santé sexuelle et bien plus encore : Profa.ch
- Association vaudoise pour la diversité sexuelle et de genre : Voqueer.ch
- Pro Juventute : écoute et conseils, prévention du suicide, 24h/24, 7j/7 : 147
- Fondation AACTS : Accueil et prévention de personnes touchées par les addictions dans la région Riviera : aacts.ch

Sur notre Commune :

- Espace TSP de Blonay – Saint-Légier (rte de Tercier 19 à Blonay) : écoute, accueil, soutien et accompagnement : blonay-saint-legier.ch/tsp.

« Les Délices de Blonay » ont conquis les papilles des visiteurs

Le 23 août dernier, près de 200 épcuriens ont répondu présent à l'invitation de la Société de Développement de Blonay - Les Pléiades (SDBP), organisatrice de l'événement. L'objectif : promouvoir les producteurs locaux et spécialités de la région.

✉ Sandra Culand

Le sourire est de mise au moment de dresser le bilan de cette édition 2025. Remise au goût du jour après dix ans d'absence, la manifestation « Les Délices de Blonay » a rencontré un beau succès populaire, le tout sous un soleil radieux. « On est très satisfaits de cette mouture, commente Isabelle Visinand, présidente de la SDBP. Le retour que nous avons eu des participants via un questionnaire distribué en fin de journée est lui aussi très positif ! » Un enthousiasme partagé également par l'ensemble des producteurs ayant pris part à la journée. Les organisateurs le confirment, une seconde édition est déjà en gestation pour 2026.

Huit stands

Pour rappel, « Les Délices de Blonay » fonctionnent selon le principe des routes gourmandes, soit la découverte de produits régionaux au travers de stands disposés le long d'un parcours. « Pour

cette édition, nous avons proposé huit postes à travers Blonay et environs avec une arrivée dans la cour du château. Chaque stand proposait une partie du repas : entrées, plat principal, fromage, glace arrosée ou dessert », rappelle la présidente. Un vigneron de la région était également présent à chaque halte. À l'arrivée, les participants étaient invités à prolonger la journée en profitant de la cantine et du bar installé à l'extérieur du château. Au menu : musique et dégustation d'un choix de vins présentés le long du parcours.



Plus de photos sur :

blonay-saint-legier.ch/delices-de-blonay-2025

Ambiance chaleureuse et franches rigolades au Cinéma en plein air

Le 21, 22 et 23 août derniers, la Commune invitait la population à prendre part à trois projections en plein air gratuites, en collaboration avec Cinérive.

✉ Sandra Culand

Rendez-vous a ainsi été donné aux amateurs de 7^{ème} art sur l'Esplanade de la Grande Salle de St-Légier-La Chiésaz dès 19h. Le bilan de cette première édition se veut très positif, la fréquentation ayant dépassé les 350 personnes les vendredis et samedis soir. La programmation - trois films à l'affiche, dont deux comédies - a été très appréciée du public, tout comme l'ambiance, très conviviale. Une

petite restauration était proposée sur place par la Société de développement de St-Légier-La Chiésaz, qui s'est aussi dite très satisfaite de l'événement. La Municipalité envisage de renouveler ce rendez-vous l'an prochain, les 20, 21 et 22 août 2026.

Retrouvez toutes les images sur :

blonay-saint-legier.ch/cinema-plein-air-2025



2^{ème} édition du Festival de théâtre de rue « 2en1 »

Un franc succès au bilan, malgré les caprices de la météo, et déjà des perspectives pour 2026.

📍 Laurent de Senarclens

La 2^{ème} édition du Festival de théâtre de rue a attiré environ 500 spectateurs le week-end du 13 et 14 septembre dernier à Blonay. Un chiffre stable par rapport à la 1^{ère} édition malgré une année de pause. Grâce à une formule renouvelée sur deux jours et à une programmation riche - cinq spectacles par jour et deux concerts le samedi soir - le public a répondu présent, profitant de l'accès libre et d'une ambiance chaleureuse, saluée tant par les artistes que les spectateurs. Les food trucks et l'ensemble des partenaires ont également exprimé leur satisfaction, contribuant à la réussite globale de l'événement.

St-Légier-La Chiésaz en 2026

Si la pluie a joué les trouble-fêtes, provoquant notamment le déplacement durant la représentation de la pièce « Sois belle et t'endors pas » sous le couvert de Tercier, elle n'a pas entaché l'enthousiasme du public et des organisateurs. Les retours positifs encouragent le comité à poursuivre l'aventure, avec une édition 2026 prévue à St-Légier - La Chiésaz cette fois-ci, le week-end du 12 et 13 septembre. Pour la réussir, l'équipe lance un appel : de nouveaux membres sont recherchés afin de contribuer à la dynamique et à la convivialité du festival.





2en1.ch

[blonay-saint-legier.ch/
2en1-festival-2025](http://blonay-saint-legier.ch/2en1-festival-2025)

Nouveau cours pour adultes à la SFG St-Légier

Riche de plus de 180 membres, la Société féminine de gymnastique de St-Légier propose une nouvelle offre à partir de cet automne. Envie de bouger et de se dépenser tout en musique ? Ce cours de Zumba adulte (dès 16 ans) est peut-être fait pour vous. Ce dernier sera proposé dès la rentrée scolaire d'octobre, à raison d'une fois par semaine les mardis, à l'aula de Clos-Béguin à St-Légier-La Chiésaz, de 19h15 à 20h30.

Laura Schneider, présidente, 076 506 62 20, sfgstlegier@gmail.com, sfgstlegier.ch



Des bonbons et des dons !

Mis sur pied par l'association Pro Chevalleyres, l'« Halloween du Cœur » aura lieu le vendredi 31 octobre prochain aux Chevalleyres à Blonay. Les enfants et leurs parents - qui les accompagnent dans la récolte des bonbons et de colis pour les cartons du cœur - ont rendez-vous à 17h30 au préau de la Colonie de vacances de Lausanne, chemin de Verschez-Bonjour 10. Dès 18h30, un verre de l'amitié sera servi à la population, afin de clore la soirée en beauté.

Plus d'infos sur :

prochevalleyres.com



Loto des enfants le 5 novembre

À vos agendas ! Le Loto des Enfants aura lieu cette année le mercredi 5 novembre prochain. Rendez-vous à la Grande salle de l'Ancien-Stand à Blonay, de 13h30 à 17h30. Tous les enfants, jusqu'à 14 ans, domiciliés et scolarisés sur la Commune, sont les bienvenus. Le Groupement des commerçants et artisans de Blonay se réjouit de vous voir nombreuses et nombreux !

Plus d'infos sur :

gcab.ch

Les accordéonistes d'Akordiono fêtent leurs 10 ans

Un anniversaire célébré en grande pompe le 4 octobre dernier. Après un passage matinal dans le « Kiosque à Musiques » sur les ondes de la RTS, le club a organisé un concert anniversaire, le soir, à l'Ancien Stand de Blonay. L'occasion de revenir sur une équipe de passionnés qui n'a pas peur de mélanger les genres musicaux.

✉ Sandra Culand

Présentations faites, nous sommes volontairement taquins avec les membres d'Akordiono. L'accordéon n'est-il pas un peu poussiéreux comme instrument, sorte de relique de la musique folklorique traditionnelle ? « Détrompez-vous ! décoche sans hésiter la directrice musicale, Nicole Maire. C'est un instrument avec lequel on peut jouer de tout. » Il faut dire que l'accordéon, elle en connaît un rayon. Membre fondatrice de la société blonaysanne, elle peut se targuer de bénéficier de plus de 35 ans d'expérience dans l'enseignement de l'instrument. « J'y ai consacré une bonne partie de ma vie. En tant que directrice musicale, je veille à la diversité des styles et tiens compte des propositions de pièces faites par les membres, qu'il s'agisse de musique classique, de musique latine ou encore de génériques de films. » Président de la société depuis 2018, Mathieu Schaller abonde en son sens. « En 10 ans, nous n'avons jamais proposé le même répertoire à notre public. Nicole n'hésite pas à nous emmener dans des territoires musicaux inconnus et c'est tant mieux », sourit-il.

L'union fait la force

Le club Akordiono est né en 2015, suite à la fusion de quatre sociétés d'accordéonistes des régions du Chablais et de la Riviera. Le nom de la nouvelle société (accordéon en esperanto, langue créée dans le but de réunir les peuples autour d'un langage commun) a été choisi comme symbole de la rencontre et de l'union. « Pour toutes ces sociétés musicales, il devenait difficile de trouver de nouveaux membres. On s'est dit qu'on serait plus forts ensemble », commente la directrice musicale. Au fil des ans, l'effectif s'est stabilisé autour d'une douzaine de membres réguliers, lesquels prennent part aux répétitions et



La directrice musicale Nicole Maire (2^{ème} depuis la gauche), entourée par la troupe d'Akordiono.

aux concerts qui rythment l'année de la société. « On répète 2 à 3 fois par mois à la salle Paul Lavanchy du Collège de Cojonnex, précise Mathieu Schaller. Pour ce qui concerne les concerts, nous nous produisons 3 à 4 fois par année. » En une décennie d'existence, de nombreux événements ont marqué la vie de l'ensemble musical. « Je me souviens particulièrement de concerts dans le Temple d'Aigle, se remémore Nicole Maire. Il y a aussi eu les nombreux séminaires de préparation dans les chalets », ajoute Mathieu Schaller.

Synergie avec l'école de musique de Blonay

Si la société comptait jusqu'à présent sur l'intégration d'élèves de la classe de Nicole Maire, elle pourrait à l'avenir se rapprocher de l'École de Musique de Blonay. Des discussions ont par ailleurs déjà eu lieu entre les deux structures. « J'ai en effet pris contact avec Laure-Lyne Richard, l'enseignante d'accordéon, confirme Nicole Maire. L'école a fait preuve de beaucoup de tact et d'ouverture. À terme, on espère que de jeunes accordéonistes viendront

garnir nos rangs. » Dans l'attente, les actuels membres d'Akordiono se produiront le samedi 21 mars 2026 à 20h15 à la Salle de Cojonnex de Blonay lors de leur soirée annuelle. Une sympathique troupe à qui il convient de souhaiter bon vent...



Le truculent Jean-Marc Richard a accueilli les membres d'Akordiono au Kiosque à Musiques en guise de cadeau d'anniversaire.

akordiono.ch

blonay-saint-legier.ch/10ans-akordiono

Questions pour un champion, mettez votre culture générale au défi !

Si vous êtes amateur de la célèbre émission de France 3, cette activité s'adresse à vous. Depuis le printemps dernier, une équipe de passionnés se mesure à coups de questions de culture générale les mercredis soir à la Grande salle de St-Légier - La Chiésaz.

Laurent de Senarclens



Catherine Bussard et son équipe vous attendent tous les mercredis soir.

Impossible d'être passé à côté de « Questions pour un champion », tant l'émission a marqué le paysage audiovisuel francophone. Diffusée une première fois à la fin des années 80 sur la chaîne FR3, devenue entre-temps France 3, le programme doit sa notoriété à l'un de ses animateurs phares, Julien Lepers. Sa verve et ses répliques devenues cultes ont permis au jeu télévisé de s'installer dans la durée, rendant ce rendez-vous quotidien incontournable.

Comme à la télévision

C'est donc animée par la même passion qu'une poignée d'amateurs de l'émission s'est constituée en association. Leur but : s'affronter une fois par semaine autour

de questions de culture générale dans un cadre qui se rapproche de la version télévisée du jeu. « Nous essayons de nous mettre en scène de façon à tendre vers l'ambiance qui règne sur le plateau de l'émission, mais de manière décontractée, sourit Catherine Bussard, présidente de l'association. Chacun joue avec plaisir tout en se cultivant et en exerçant sa mémoire. Nous gardons un niveau accessible à tous. »

Amitié et convivialité

On l'a compris, la compétition est ici secondaire. « Dans notre club, on cultive l'amitié, la convivialité et le rire. On vient quand on peut, on part quand on veut et surtout, on joue sans complexe », précise encore la présidente. Si le cœur vous en dit, il suffit de rendre visite au club. Les membres se réunissent tous les mercredis soir à St-Légier-La Chiésaz, La Chiésaz, salle « Dents-du-Midi », de 17h30 à 20h. En cas d'intérêt, une modeste cotisation annuelle vous sera demandée à la suite de l'assemblée générale.

Catherine Bussard,
076 397 85 52,
mignotcatherine@yahoo.fr

Une nouvelle saison riche en découvertes !

La Société pour le Développement de St-Légier - La Chiésaz a levé le voile sur le programme de sa saison 2025-2026.

Six dates sont à l'affiche de cette nouvelle saison entre pièce de théâtre, humour et musique francophone :

Samedi 8 novembre 2025

« Encore un spectacle à dormir debout ? », de Pascal Ducrest. Un show familial qui mélange hypnose et humour.

Vendredi 23 et samedi 24 janvier 2026

musique@stlegier, festival musical avec au programme, Nicolas Fraissinet le vendredi et Gold, le samedi.

Samedi 28 février 2026

« Alouette », le nouveau seul en scène de l'humoriste romand Marc Donnet-Monay.

Samedi 21 mars 2026

« Le vent dans les peupliers » (report de la saison 24-25), comédie cocasse et émouvante de Gérald Sibleyras, avec Roger Jendly, Patrick Lapp et Alfred Gnassol.

Samedi 6 juin 2026

« Le droit au bonheur », spectacle humoristique de Olivier de Benoist.

Réservations et achats de billets sur :



SUCCURSALE STÖCKLI ST-LÉGIER
Route Industrielle 11, 1806 St-Légier
vevey@stoeckli.ch | 021 943 66 00

021 943 26 05 | 079 437 07 81
info@jcb-sanitaire.ch
www.jcb-sanitaire.ch

successeur
Olivier Bonjour

CHAUFFAGE
SANITAIRE
POMPE À CHALEUR • SOLAIRE

En faisant réviser votre installation, vous préservez l'environnement et votre porte-monnaie

Route de Brent 9 | 1807 Blonay

hiDENT
Cabinet Dentaire
Le sourire est message universel

- Soins généraux pour enfants et adultes
- Hygiéniste
- Blanchiment et esthétique dentaire
- Implantologie et chirurgie orale
- Orthodontie

Rue de la Gare 1A www.hident.ch Dr Rita Oliveira
1807 Blonay 021 / 943 54 00 Diplôme fédéral





Cabinet Da You

Geneviève Crevoisier
Thérapeute en médecine traditionnelle chinoise

Route du Village 10
1807 Blonay
079 445 46 53
dayou@mtc-blonay.ch
www.mtc-blonay.ch



SORRENTINO

Chauffage Sanitaire Solaire Détartrage Bois
Pellets Pompe à chaleur Ebouage Dépannage

021 943 23 41 – 079 321 01 01
info@sorrentinosa.ch

 COMPTABILITÉ
FISCALITÉ
INFORMATIQUE
SITES INTERNET
CONSEIL STRATÉGIQUE

ORG services
OLIVIER GUÉX

GESTION & ADMINISTRATION

Un appui solide
pour entreprises & particuliers

www.org-services.ch 021 512 01 80
1807 BLONAY

 **Lunetterie de Blonay**
Turrian Optique Sàrl
Examen de la vue - Lunettes - Verres de contact

Rue de Village 10 - 1807 Blonay - Tél. 021 943 26 15
www.lunetterie-de-blonay.ch



BON

Pour un examen de la vue
valeur CHF 45

Jardinier paysagiste



SEBASTIEN MOSIMANN
histoire d'un jardin

Saint-Légier 079 779 31 77



Print Copyshop Blonay
impression numérique

Photocopies couleur
impression numérique A4 / A3+

IMPRIMÉS PUBLICITAIRES DOCUMENTS COMMERCIAUX
Prospectus - Flyers En-têtes de lettre
Catalogues Enveloppes
Dépliants publicitaires Cartes de visite

imprimé en suisse De la conception à la réalisation de tous vos imprimés

IMPRIMERIE MURY BLONAY Sàrl

Route de Prélaz 1
1807 Blonay
021 943 26 52 info@mury.ch
www.mury.ch



Le Troc de Blonay fait son retour en novembre

La vente aura lieu le 8 novembre à la salle de gym de Bahyse Ancienne à Blonay. Un rendez-vous qui permet aux particuliers de vendre du matériel et des vêtements de sport inutilisés.

📍 Troc de Blonay



La vente cible le matériel et les vêtements de sport d'hiver essentiellement.

C'est une véritable institution que le Troc de Blonay. Depuis plus de quatre décennies, la vente-achat, qui se concentre uniquement sur les équipements et les vêtements de sport, réunit les particuliers qui veulent donner une seconde vie à leurs affaires. En moyenne, près de 1'500 articles pour les 0 à 99 ans sont ainsi bradés lors de chaque édition. « Plusieurs événements de type vide-greniers sont régulièrement mis sur pied dans la région et permettent d'écouler toutes sortes de matériels et de vêtements. C'est pourquoi nous nous sommes focalisés sur les articles de sport », commente Corinne Geiser, l'une des 4 membres du comité d'organisation. L'occasion sera donc belle de dénicher, à prix abordable, une pièce qui fait défaut dans son armoire, sa cave ou son garage. Combinaisons de ski, vestes, gilets, sous-vêtements thermiques, gants, bonnets, masques, mais aussi vélos et trottinettes font partie des affaires à réaliser.

Uniquement des articles de bonne qualité

Celles et ceux qui souhaitent prendre part à la vente-achat doivent au préalable consulter le

règlement de la manifestation sur la préparation des articles pour la vente. Disponible sur le site internet de l'événement, le document détaille les bonnes pratiques à adopter afin que les articles proposés respectent un certain standard qualitatif. « En fait, c'est assez simple, résume Corinne Geiser. On demande aux personnes de ne pas vendre de marchandises qu'elles n'achèteraient pas. Pour les habits, il convient qu'ils soient propres, en bon état, sans trou, ni tache. » Le vendredi après-midi, lors du dépôt des articles en vue de la vente, un numéro est attribué à chaque vendeur. Précisons que le comité a décidé d'interdire la vente de baskets pour des questions d'hygiène. Les habits de ville sont aussi refusés.

Reverser les bénéfices à des œuvres de bienfaisance

Si aucun frais d'inscription n'est demandé, chaque vendeur s'accorde à céder 20% du montant de ses ventes au comité d'organisation. « Cette somme nous permet de couvrir nos quelques frais. Quant au bénéfice, il est systématiquement redistribué à des associations ou fondations à but non lucratif. » C'est ainsi que l'an dernier, le Troc

de Blonay a effectué des dons pour une valeur totale de 2'000 francs à plusieurs organismes dont la Ligue vaudoise contre le cancer, les Cartons du cœur Romandie ou l'association Les chats perchés Vaud. « On effectue toujours un débriefing quelques semaines après le troc pour discuter des points à améliorer pour les prochaines éditions. C'est là que nous sélectionnons avec les bénévoles, les associations que nous allons soutenir », explique Corinne Geiser.

Rendez-vous le samedi 8 pour la vente

Petit changement cette année, les horaires pour le dépôt des articles le vendredi après-midi ont été modifiés comme suit : de 14h à 19h au lieu de 14h à 19h30. La vente-achat aura lieu, elle, le samedi matin de 9h30 à 12h. La fin de journée sera dédiée à la restitution des invendus. Les organisateurs rappellent que les paiements par Twint ou par carte bancaire ne sont pas acceptés et qu'il est donc indispensable de disposer d'argent en espèce. Une centaine de vendeurs est attendue pour cette édition. Avis aux amateurs, le comité recherche des bénévoles pour leur prêter main-forte. « Même quelques heures le vendredi ou le samedi », conclut Corinne Geiser.



Un village de Noël au cœur de Blonay...

C'est une première. Un espace de restauration sera installé au centre du village du 21 novembre au 21 décembre prochain. Ouverts tous les jours de la semaine, les lieux proposeront fondues, planchettes et week-ends thématiques.

Quoi de mieux pour se mettre dans l'ambiance des fêtes de fin d'année ? Blonay accueillera en son sein un village de Noël. Basée sous le couvert de la chaufferie de Tercier (à l'emplacement du Bar des Îles lors des Fêtes de Blonay), une buvette accueillera les visiteurs avec des produits uniquement régionaux. « L'intérêt est double, nous explique Vincent Ferrier, patron de la société GeSco Sàrl. Il s'agit de fêter la première année d'activité de ma société et de réunir les habitants de la Commune dans un cadre informel, accessible et bon enfant. » Une manière également de rappeler que l'entreprise du Tyalo est spécialisée dans la gestion et la coordination de manifestations et aussi, dans l'organisation de la sécurité des grands événements.

Ballon d'essai

Outre l'aspect commercial, Vincent Ferrier évoque volontiers le terme de « ballon d'essai » pour qualifier cette première mouture, laquelle pourrait peut-être se développer à l'avenir. « Mon idée pourrait être d'organiser, à terme, un marché de Noël plus conséquent dans le village. J'ai pu constater que les gens étaient un peu lassés des grands marchés de la Riviera, bondés et souvent impersonnels. » L'organisateur peut déjà compter sur le soutien d'une vingtaine de partenaires locaux et de l'appui des commerçants de la Commune pour la fourniture des denrées alimentaires et boissons de cette première édition. « Le Village de Noël de Blonay se veut une proposition différente, en parallèle aux festivités organisées par mon

ami Mathieu Balsiger à la Ferme 1806, sur les hauts de St-Légier - La Chiésaz. Nous partageons la conviction que nos programmes et nos offres sont distincts et parfaitement complémentaires », souligne Vincent Ferrier.

Contact et renseignements:
info@gesco.ch



@village_de_noel_blonay



À vos agendas !

Le traditionnel Marché de Noël du Groupement des commerçants et artisans de Blonay aura lieu les 5 et 6 décembre prochains à la Salle Omnisports de Bahyse IV. Les horaires sont les suivants :

Vendredi 5 décembre : 18h-21h

Samedi 6 décembre : 10h-17h

Plus d'infos sur :

gcab.ch



Le Local, de la viande 100% régionale !

Sur les hauts de St-Légier - La Chiésaz, Alexandre Richoz et son équipe sont spécialisés dans la production de viandes de bœuf et de porc. De l'élevage au conditionnement, tout est fait sur place. Visite du domaine en compagnie du maître des lieux.

David Rouge



Alexandre Richoz devant son shop.

Dans la petite cuisine au rez-de-chaussée de la ferme, perchée sur les hauteurs de St-Légier - La Chiésaz, Alexandre Richoz et sa compagne Virginie nous accueillent pour le café. L'ambiance est pluvieuse en ce début d'automne, mais la vue sur le Léman reste saisissante. « Mon père et Jean-Paul Uldry ont acheté le domaine dans les années 70, explique l'agriculteur. À l'époque, ils y élevaient des chevaux. Par la suite, j'ai décidé de transformer l'exploitation pour produire de la viande. »

Développement du domaine familial

Il y a quelques années en effet, l'agriculteur a choisi de céder l'ancienne exploitation qu'il tenait du côté de Glion afin de développer le domaine familial. Durant la pandémie, une nouvelle halle est construite au sein de laquelle se trouve un laboratoire pour la préparation des produits carnés. « Je travaille avec Jean-Christophe Dubois de la Charcuterie de la Tour.

L'abattage est effectué à Clarens, mais la préparation de la viande est réalisée directement sur notre site, dans notre laboratoire », détaille Alexandre Richoz lors de la visite des lieux. Attendants au local de préparation, un grand frigo et un vaste congélateur maintiennent au frais les produits qui seront prochainement mis en vente dans le magasin.

Des prix comparables aux grandes surfaces

À la ferme « Le Local », les vaches déambulent librement dans les prés du domaine. Durant la saison estivale, l'éleveur déplace son bétail sur l'alpage de son voisin et confrère Olivier Michel, lequel assure l'estivage des bêtes sur les hauteurs de St-Légier-La Chiésaz. Concernant les cochons, ils proviennent des alpages alentour. « Difficile de produire plus local », nous glisse le patron, avec le sourire. Côte de bœuf, viande hachée, saucisses de porc en tout genre, os à moelle, viande séchée, émincé, ragoût, entrecôte ou encore

jambon séché sont ainsi proposés à la clientèle. « Pour des produits 100% suisses, nous proposons des prix comparables aux grandes surfaces », affirme Alexandre Richoz. À titre d'exemple, comptez 21 francs pour un kilo de saucisse à rôtir de porc et 18.50 francs pour un kilo de viande hachée ; des tarifs même inférieurs aux grandes surfaces, avec la garantie de consommer de la viande produite localement.

Un shop ouvert 2 jours par semaine depuis le 1^{er} octobre.

Si l'envie de déguster les produits de la famille Richoz vous tente, l'équipe vous accueille au shop, les mercredis de 15h à 17h et les samedis de 10h à 17h du 1^{er} octobre au 31 mars. Entre le 1^{er} avril et le 30 septembre, le magasin est ouvert du mercredi au vendredi entre 16h et 19h et le samedi toute la journée de 10h à 17h. « Le plus simple est de me lancer un coup de fil. Je ne suis jamais très loin et cela me permet de préparer les commandes. » Car oui, Alexandre Richoz propose un service sur mesure, en plus des articles qui figurent dans les étales. « Je peux préparer des planchettes pour l'apéro ou, pour des personnes qui disposent de grands congélateurs, de la viande en gros comme un quart ou un huitième de bœuf », précise-t-il. Relevons qu'une multitude d'autres produits régionaux comme du miel, des œufs, du fromage d'alpage et de la raisinée complètent l'offre du magasin.

Le Local
Chemin de la Denévaz 28
1806 St-Légier - La Chiésaz
079 176 21 80

lelocal1806@gmail.com

La pharmacie Sunstore, votre spécialiste santé au cœur de Blonay

Janine Mudry, pharmacienne-gérante, et son équipe de 16 collaborateurs mettent la proximité et la disponibilité au cœur de leur engagement. La responsable nous ouvre les coulisses de l'officine qui jouxte le centre commercial « Migros », en plein centre de Blonay.

📍 Laurent de Senarclens



Jessica, Janine, Ajla, Tania et Juldie (de g. à dr.) vous accueillent dans les locaux de la pharmacie, aux côtés des autres membres de l'équipe.

Cela fait plus de 30 ans que Janine Mudry évolue dans le domaine pharmaceutique. Cette Valaisanne d'origine, mère de deux jeunes adultes, connaît le métier et sa patientèle sur le bout des doigts. Sa famille réside à St-Légier - La Chiésaz depuis 25 ans. « J'aime les gens et le relationnel, entame la pharmacienne. C'est capital de s'intéresser aux personnes pour être en mesure de leur donner des conseils personnalisés. Grâce aux dossiers informatisés, les pharmaciens sont les seuls professionnels de la santé à disposer d'un aperçu global des différents traitements suivis par le patient. »

Une équipe performante

Pour garantir un conseil de haut niveau, Janine Mudry s'appuie sur une équipe composée de 6 assistantes en pharmacie, d'une droguiste, de 3 conseillères en parfumerie, de 3 apprentis assistants en pharmacie et de 3 pharmaciens. « On est une jolie PME, sourit la cheffe au milieu de son espace commercial. Nous sommes ouverts 65h30 par

semaine, 6 jours sur 7. Il faut une équipe performante pour tenir la cadence ! »

Plus de 7'000 articles

Il suffit de déambuler quelques minutes au travers des rayons pour constater que le choix de produits est large. Produits diététiques, compléments alimentaires, articles pour les nourrissons, produits d'hygiène, soins dermocosmétiques complètent la longue liste de médicaments dont dispose la pharmacie. « On a plus de 7'000 articles différents en stock et nous sommes livrés deux fois par jour. Cela permet de disposer rapidement de la fourniture manquante ». L'équipe propose également tout un programme de prophylaxie, un panel de tests à visée préventive. Aussi, tout un chacun peut prendre rendez-vous pour vérifier la santé de son cœur, dépister une éventuelle allergie ou encore mesurer des marqueurs sanguins permettant de détecter le diabète. « En plus des tests, on propose un vaste choix de vaccins : encéphalite

à tiques, grippe, 2^{ème} dose contre le zona, coqueluche, covid... Les pharmacies jouent le rôle de porte d'entrée au système de santé publique », explique Janine Mudry.

Garantir la sécurité du patient

En franchissant les portes de la pharmacie Sunstore, vous serez reçus à l'un des quatre guichets que compte le secteur pharmacie. L'équipe de professionnels s'assurera dès lors que votre demande de soins, formulée avec ou sans ordonnance, soit pertinente et adéquate. « Le pharmacien est un spécialiste des médicaments. Son rôle est de s'assurer que les traitements prescrits par le médecin ne créent pas d'interactions qui pourraient s'avérer contre-productives, voire dangereuses pour la personne », affirme la responsable. Autre précision importante : tout médicament prescrit est systématiquement avalisé par un pharmacien.

Transmettre la passion

En trois décennies, Janine Mudry a pu constater une évolution du métier et regrette la disparition progressive des préparations « maison » au profit de produits réalisés par des laboratoires. Cela ne l'empêche pas de garder la flamme pour cette profession qu'elle a à cœur de transmettre à son équipe d'apprentis. « Nous sommes une entreprise formatrice. C'est important que mes apprentis disposent des bons outils pour non seulement obtenir leur CFC, mais également pour devenir de bons professionnels. » La pharmacienne supervise aussi la spécialisation FPH de pharmaciens d'officine récemment diplômés.

Donner du « peps » à sa communication

Basée à St-Légier - La Chiésaz, l'agence Komquat propose une ribambelle de services dans les domaines de la communication et du marketing. Rencontre avec sa fondatrice Karen Gabriel-Suard, à la barre de cette sàrl haute en couleur.

David Rouge



Karen Gabriel-Suard, une communication efficace saupoudrée de quelques traits d'humour.

En parcourant le site internet de l'agence Komquat, vous constaterez rapidement que l'entrepreneuse a le sens de la formule. Sous l'onglet « Services » du site web de l'agence, des phrases comme « On anticipe les plans A, B et C pour éviter de se Plan T » ou « Être trouvé sans GPS (ni carte au trésor) » attirent d'emblée l'attention et marquent les esprits. N'est-ce pas là la définition même d'une communication efficace ? « J'aime donner une touche colorée à la communication en y saupoudrant quelques traits d'humour, sourit Karen Gabriel-Suard, mais il va de soi que je m'adapte à ma clientèle. Nous définissons ensemble le style et l'orientation des contenus. » But visé de la démarche : élaborer une communication cohérente et un fil rouge tout au long de la réalisation des contenus.

Se donner les moyens de communiquer

Dans la besace de la patronne se trouvent plusieurs années d'expérience en tant que chargée de

communication dans le secteur privé, ajouter à cela un Bachelor d'économiste d'entreprise et un Master HES dans le design et l'innovation. Un cursus qui lui permet de disposer d'une boîte à outils bien fournie pour conseiller sa clientèle. « Il n'est pas toujours possible pour une petite PME

« On anticipe les plans A, B et C pour éviter de se Plan T »

d'engager une personne à l'interne pour travailler sur sa stratégie de communication. C'est là que je peux intervenir », résume la cheffe d'entreprise. Outre l'élaboration d'une stratégie de communication, l'agence Komquat accompagne également sa clientèle dans la phase concrète de la communication : de la création d'une ligne graphique à la promotion sur les réseaux sociaux en passant par la gestion du référencement. « Du brainstorming à la

création de contenu, nous gérons tout de A à Z, assure Karen Gabriel-Suard. Il ne suffit pas de poster des photos de jolis chatons pour fidéliser son audience et améliorer sa visibilité, précise-t-elle encore, un tantinet espiègle.

Savoir s'entourer

Si la professionnelle dispose de compétences dans des domaines aussi variés que le graphisme, la rédaction, la gestion de projets ou encore le pilotage d'une campagne sur les réseaux sociaux, elle fait appel, si besoin, à un réseau de partenaires avec lequel elle officie en synergie. « Je collabore régulièrement avec des photographes, des graphistes et des cinéastes, détaille Karen Gabriel-Suard. Cela me permet de pousser plus loin le curseur et la qualité des créations visuelles. » Parmi les dernières réalisations de l'entreprise, on relèvera la conception d'une identité graphique pour une limonade régionale élaborée à partir de raisin. « Nous l'avons appelée « La Grapilleuse » en référence aux femmes qui récoltaient les dernières grappes sur les ceps après les vendanges. Le choix du féminin revêtait un sens particulier pour ma cliente qui est vigneronne. » On l'aura compris, l'agence Komquat a à cœur de fournir du travail sur mesure. « En bref, on propose de la « p'tite comm' » qui claque, avec du contenu professionnel créé par des experts sans claquer votre budget. » Clair comme de l'eau de roche et savoureux comme le kumquat...

Me Alexandre
FURRER-PILLIOD

votre avocat à Blonay

Reçoit sur rendez-vous
à Route de Tercier 25



 Groslimond
Avocats

Tél. : 021 922 12 94 | af@groslimond-avocats.ch
www.groslimond-avocats.ch



Podologie
Riviera

Malik
Azzouni

Pour de beaux pieds en bonne santé !

Malik Azzouni | Podologue Diplômé ES | Rte des Deux-Villages 32 |
1806 St-Légier | 077 507 52 66 | podologie.riviera@gmail.com
www.podologie-riviera.com

golay
DEPUIS 1930
BOULANGERS

BOULANGERIE GOLAY SA

TÉL. +41 (0) 21 943 30 17

INFO@BOULANGERIEGOLAY.CH
WWW.BOULANGERIEGOLAY.CH

21, ROUTE DES DEUX-VILLAGES
1806 ST-LÉGIER-LA CHIÉSAZ

Nouveau !



Service multi-benne de 4 à 14 m³

Chabloz Transports SA

1822 Chernex & 1807 Blonay
Tél. 079 301 03 14 • Fax 021 943 35 86
E-mail: gerald.chabloz@bluewin.ch



Gippa architecture sa

Route de Tercier 8 | 1807 Blonay | 021 943 47 35 | info@gippa-archi.ch

dgdesign

route de Tercier 19
1807 Blonay
Danièle Guex
021 512 01 81
www.dgdesign.ch

atelier création graphique



print



web



édition



signalétique

Faisons de
votre projet
une belle histoire



Cabinet Dentaire de St-Légier



Un sourire éclatant en toute douceur

La Drsse Mariya MELNIKOVA
vous propose :

Le blanchiment pour dents sensibles
Le traitement des taches sur l'émail
La pose de facettes pour correction de forme et de teinte
La restauration esthétique des dents usées ou abîmées
La pose de diamants dentaires

Route des Deux Villages 47 - 1806 St-Légier Tel. 021 944 16 16



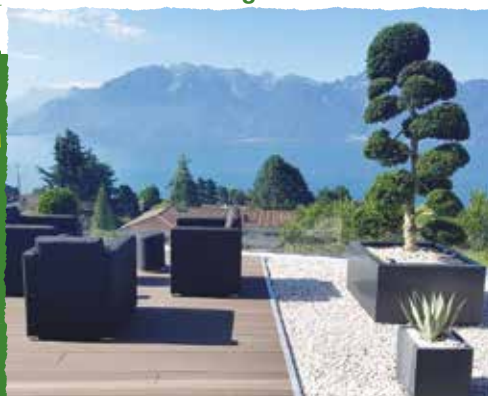
BALSIGER
Parcs & Jardins

Ch. Denevaz 5
1806 St. Légier-La Chiésaz

Tél. 021 944 15 48
Fax. 021 944 15 32

info@balsigersarl.ch

Conception . Réalisation .
Entretien d'aménagements extérieurs



www.balsiger-paysagiste.ch

Lunetterie de Blonay, une décennie déjà....

Le 1^{er} septembre 2015, Natacha Turrian lançait la Lunetterie de Blonay. Dix ans plus tard, la patronne avoue n'avoir rien vu passer de ces années, malgré les nombreux développements qu'a connus l'entreprise.  Laurent de Senarclens



De g. à dr. : Perrine Perrez-Rejon, Natacha Turrian, Julie Griffoulière et Aurélie Menoret.

Le 28 août dernier, l'équipe de la Lunetterie de Blonay invitait sa clientèle afin de la remercier chaleureusement de sa fidélité et souffler les 10 bougies de son gâteau d'anniversaire. Une manière de marquer le coup et de célébrer cette aventure débutée en 2015 par Natacha Turrian. Désireuse de se lancer comme indépendante après de nombreuses années d'expérience en tant qu'employée dans la Veveysse, l'idée lui vient alors qu'elle traverse le village de Blonay avec sa fille, à qui elle donne des cours de conduite. « Je connaissais un peu Blonay, car ma belle-sœur habite les hauts du village. Mais c'est en traversant la localité que je me suis dit que l'endroit était idyllique pour lancer ma propre lunetterie », se remémore la cheffe d'entreprise. Ni une ni deux, elle empoigne son ordinateur portable à la recherche d'un local commercial. « Il s'agit des anciens bureaux de l'entreprise Cap Sud Voyages, qui cessait ses activités. L'ancien patron a plaidé ma cause pour que les locaux restent dans les mains d'une entreprise qui crée du passage et de la vie dans le village. »

L'ambiance villageoise de Blonay

Depuis qu'elle s'est établie avec son entreprise à Blonay, Natacha Turrian n'a eu de cesse de développer et d'adapter son offre à la clientèle de la région. Elle prend soin de choisir des montures originales à prix concurrentiel, tout en gardant une certaine indépendance vis-à-vis des

« Une paire de lunettes doit plaire, mais aussi mettre en valeur le visage et la personnalité »

grands groupes du secteur « Je travaille avec des fournisseurs suisses et européens, tant pour l'optique que le solaire. Je fais aussi attention à ne vendre qu'une seule fois la même monture. Je ne souhaiterais pas que les habitants de Blonay et de St-Légier - La Chiésaz portent tous la même paire de lunettes », sourit l'opticienne. Les lunettes sont en effet une affaire de style et de personnalité, des points que les quatre professionnelles qui exercent désormais au sein de la lunetterie ne manquent pas d'inclure dans leur réflexion

lorsqu'elles conseillent le chaland. « Une paire de lunettes doit non seulement plaire, mais aussi mettre en valeur le visage et la personnalité. Nous sommes vraiment à l'écoute des envies, tout en conseillant nos clients par rapport à leur spécificité. Une paire de lunettes peut nous rapprocher de 10 ans ou l'inverse », souligne la responsable.

Des spécialistes de la correction oculaire et du dépistage

Depuis l'arrivée d'une nouvelle maître opticienne, il y a deux ans, la lunetterie a fait l'acquisition d'un topographe pour adapter des lentilles de contact sur mesure. En octobre 2024, un biomètre est venu compléter l'équipement. Ce dernier mesure la longueur axiale de l'œil. « Un suivi de cette mesure permet de détecter une myopie galopante et de mettre en place des verres



correcteurs qui la freinent. Un traitement pris en charge par l'assurance maladie », commente Natacha Turrian. En plus des conseils ergonomiques, l'équipe dispose de toutes les compétences nécessaires pour proposer un système stabilisateur adapté aux enfants. Plusieurs options existent : verres de lunettes, verres de contact à défocalisation et Ortho-K. La technologie Ortho-K consiste à porter des verres de contact durant la nuit et permet aux personnes myopes de se dispenser de correction optique en journée. Cette technique stabilise la myopie de manière extrêmement efficace. « Fort de notre expérience, de notre formation et de notre matériel de pointe, nous sommes en mesure de vous guider dans le choix du meilleur système optique », conclut l'entrepreneuse.

Tous les vendredis / 7h30 - 12h**Marché villageois**

Place du Village
Blonay

OCTOBRE**Vendredi 31 / dès 17h30****Halloween du Cœur**

Association Pro Chevalleyres
Préau de la Colonie de vacances de Lausanne
Chemin de Vers-chez-Bonjour 10
Les Chevalleyres
Blonay

NOVEMBRE**Samedi 1^{er} / 9h30****Né pour lire**

Bibliothèque de Blonay – Saint-Légier
Blonay

Dimanche 2 / dès 10h**Inauguration****des nouveaux vitraux**

Paroisse réformée de Blonay – Saint-Légier
Église de La Chiésaz
St-Légier - La Chiésaz

Dimanche 2 / 16h**Concert annuel**

Fanfare de l'Automne
fanfareautomne.ch
Grande Salle de Cojonnex
Blonay

Mercredi 5 / 13h30**Loto des enfants**

GCAB - Groupement des Commerçants
et Artisans de Blonay
Ancien Stand Grande Salle
Blonay

Vendredi 7 / 19h30**Concert**

« Fellini-Rota : la magie de la musique de film », par le Duo Rusalka (Irène Puccia, piano, et Valentina Rebaudo, clarinette), accompagnées par Olivier Burkhalter, récitant.
La Goulue
St-Légier - La Chiésaz

Samedi 8 / 9h30**Troc de Blonay**

Équipement de sport
Salle de gym de Bahyse Ancienne
Blonay

Samedi 8 / 20h**Spectacle hypnose/humour (famille)**

Encore un spectacle à dormir debout ?
Société pour le développement de St-Légier
La Chiésaz - Salle Le Grammont
St-Légier - La Chiésaz

Mardi 11 / 12h30**Working Lunch #7**

Musique et Foi
HET-PRO
Blonay – Saint-Légier

Jeudi 13 / 9h30**P'tit déj' contact**

Salle sous la chapelle Ste-Croix
Blonay

Vendredi 14**La Nuit du Conte**

Société de développement de Blonay -
Les Pléiades
La Maison Picson
Blonay

Vendredi 14 / 19h30**Concert de l'Ensemble Phaedrus**

« Misticanza » : traverso, luth et chant
au service de la Renaissance
La Goulue
St-Légier - La Chiésaz

Vendredi 14 et dimanche 16 / 20h15 et 16h15**Soirée annuelle 2025**

La Chorale chante Goldman
Chorale de St-Légier
La Chiésaz - Grande Salle Le Grammont
St-Légier - La Chiésaz

Jeudi 20 / 15h30**Mots et merveilles**

Contes d'Amérique du sud
Bibliothèque de Blonay - Saint-Légier
Blonay

Samedi 22 / 20h**Loto annuel**

Football Club St-Légier
Ancien Stand - Grande Salle
St-Légier - La Chiésaz

Vendredi 28 / 20h**Samedi 29 / 14h et 20h****Soirée annuelle 2025**

FSG Blonay
Grande Salle de Cojonnex
Blonay

Samedi 29 / 18h30**Repas de soutien - souper Bressane**

Jeunesse Blonay - Saint-Légier
La Chiésaz, salle Le Grammont
St-Légier - La Chiésaz

Dimanche 30 / dès 10h**Votations fédérales**

Aula de Bahyse
Chemin de Bahyse 2
Blonay

Dimanche 30 / 17h**Feu de l'Avent oecuménique**

Paroisses Blonay - Saint-Légier
Grand-Pré
Blonay

DÉCEMBRE**Jeudi 4 / 18h30****Fête de la St-Nicolas**

Société pour le développement de St-Légier
La Chiésaz - Salle Le Grammont
St-Légier - La Chiésaz

Vendredi 5 / 18h**Marché de Noël 2025**

GCAB - Groupement des Commerçants
et Artisans de Blonay
Bahyse nouvelle - salle omnisports
Blonay

Samedi 6 / 9h30**Né pour lire**

Bibliothèque de Blonay – Saint-Légier
Blonay

Samedi 6 / 10h**Marché de Noël 2025**

GCAB - Groupement des Commerçants
et Artisans de Blonay
Bahyse nouvelle - salle omnisports
Blonay

SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL**Le mardi 25.11 et vendredi 5.12***

Ouvertes au public, les séances ont lieu à Blonay, à l'Ancien Stand Grande salle à 20h.
*5.12 à 18h à la Salle du Grand Conseil à Lausanne.

Activités et manifestations familles

14 novembre - Nuit du Conte

Cortège aux lanternes et contes à la Maison Picson organisé par la Société de développement Blonay - Les Pléiades (SDBP) (départ 17h30 sous le couvert des Oches)

25 - 27 novembre - Atelier décoration de Noël

Enfants dès 7 ans, 15h30 à 18h (sur inscription)

5 décembre - Saint-Nicolas

Visite du Saint-Nicolas et du Père Fouettard (départ du cortège à 17h15 depuis la Maison Picson)

1^{er} - 9 décembre - Cabane à bougies

Selon horaires d'ouverture - maisonpicson.ch

Activités seniors

10 décembre - Repas de Noël

Les seniors seront à l'honneur lors de ce repas festif de fin d'année (sur inscription)

17 décembre - Thé dansant

Pour danser, chanter ou écouter ! Venez passer un moment convivial, sur les rythmes endiablés joués par notre cher Gio Gio ! (14h30-18h).

Informations et inscriptions : 021 564 03 80
maisonpicson@bstl.ch - maisonpicson.ch

Activités enfants du mercredi après-midi

Programme de novembre à décembre :

5 novembre - Picson'Pass

Top chef de saison (9-12 ans)

12 novembre - Ateliers lanterne

Préparation de la Nuit du Conte du vendredi 14 (pour tous, enfants de moins de 6 ans accompagnés par un adulte)

19 novembre - Picson'Loisirs

Sortie (6-8 ans)

26 novembre - Tournoi d'échecs

6^{ème} édition (8-14 ans)

3 décembre - Picson'Pass

Sortie (9-12 ans)

17 décembre - Picson'Fiesta

Fiesta de Noël (6-12 ans)

MAYDAY/

Système Management Qualité

Expert en gestion de PME, EMS et administrations publiques, certifications ISO, risques psychosociaux, labels, normes, etc.

Yvan Kohli

+41 79 212 53 83

sos@mayday.consulting

mayday, culture de la qualité



DU CRAUX
OLIVIER

CIDRERIE

JUS DE POMMES
VINAIGRE DE POMME
VIN CUIT POIRE

DÉNEIGEMENT

BOIS DE FEU
LOCATION DE VILLAS

RTE DE FENIL 19 • 1806 ST-LÉGIER • 079 310 77 87
olivierducraux@sunrise.ch

**CAR
POINT
CAR**

LES MAÎTRES CARROSSIERS

LES DÉGÂTS SUR
VOTRE CARROSSERIE
NE DEVRAIENT PAS
VOUS HANTER.

AVEC CAR-POINT, RETROUVEZ
UNE VOITURE IMPECCABLE.

JUSQU'AU
10 NOVEMBRE,
PROFITEZ
D'UN BON DE

CHF **100.-**

Car-Point Carrosseries SA
Chemin de la Veyre-d'en-Haut A4 - 1806 St-Légier
021 510 20 40 - www.carpointcar.ch



alban monnet

maître charpentier - administrateur M+F

a m charpente sa

cp127 - 1807 Blonay - ZI Fenil a - 1804 Corsier-sur-Vevey
tél.: 021 921 63 96 - fax: 021 921 63 16



**VESTIA
IMMOBILIER SA**

**DIRECTION DE
TRAVAUX
SUIVI COMPLET
COORDINATION**

info@vestia.ch
078 610 48 67
www.vestia.ch

**YVES MARIDOR
PAYSAGISTES**



depuis plus de 30 ans

**BLONAY ☎ 021 943 16 17
www.maridorpaysagistes.ch**



G. DI TRIA



*Carrosserie de
La Veyre SA*

Fondée en 1991

administration@carrosserie-de-la-veyre.ch
contact@carrosserie-de-la-veyre.ch
www.carrosserie-de-la-veyre.ch

Z.i de la Veyre B4
1806 Saint-Légier
T 021 943 47 70

**Garage
de Blonay**

Rocco CALDARONE



*Car votre véhicule
Mérite le Meilleur*

Champ-Belluet 16 c - T. 021 943 33 36
www.garagedeblonay.ch

Vente et réparations toutes marques



Emil Frey St-Légier

**Pour tous les goûts et tous les budgets.
Soyez les bienvenus.**

**Marques
Emil Frey St-Légier**

Kia, Mitsubishi, Subaru,
Suzuki, Toyota
Service: DFSK

